

Schaerbeek 2024 – 2030 : programme communal Ecolo-Groen

Version du 30/08/2024

Schaerbeek a beaucoup changé ces dernières années. Elle s'est transformée pour offrir à ses habitantes et à ses habitants, aux multiples associations qui y sont actives, aux commerçants, aux jeunes, aux aînés et à toutes les familles un espace public et un espace de vie rénové, des infrastructures sportives de qualité, de nouvelles écoles, un soutien aux initiatives émergentes, etc.

La force et la richesse de notre belle commune, c'est sa diversité. De la rue de Brabant au square Plasky, d'Helmet à la place Pavillon, de Stephenson au Terdelt, de Colignon à Riga, tous ces quartiers ont fait l'objet d'une grande attention en termes d'amélioration des espaces communs et partagés.

Mais ce travail est à la fois inachevé et à remettre en permanence sur le métier. Certains quartiers plus que d'autres sont confrontés à des situations spécifiques, tel que le quartier de la gare du Nord. En outre, de nouveaux défis attendent les autorités communales et interrogent la démocratie locale. Les crises successives que nous avons traversées ces dernières années ont fragilisé certains acquis, ont placé de très nombreux schaarbeekois et schaarbeekaises dans des situations difficiles, précaires voire carrément de pauvreté et d'exclusion. La digitalisation, la prise de conscience du dérèglement climatique, les questions de mobilité qui sont partie intégrante de la nécessaire transition écologique et sociale impactent la société toute entière, Schaerbeek y compris.

La majorité schaarbeekoise a elle aussi été secouée et fragilisée par des défections au sein de la liste du Bourgmestre, un groupe qui aujourd'hui hésite à poursuivre le travail engagé.. Il est temps de retrouver une certaine stabilité et le cap qui a permis à Schaerbeek de devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Pour répondre à ces situations nouvelles et difficiles, nous voulons une commune audacieuse, qui écoute et rassemble ses habitantes, ses habitants et ses quartiers. Une commune qui innove sur le terrain écologique et social. Une commune où nos enfants peuvent jouer et se balader en toute sécurité, où les familles, les piétons, les cyclistes, les automobilistes ont toutes et tous leur place. Une commune où la propreté s'améliore de façon visible et où l'air que l'on respire est sain. Nous voulons une commune généreuse où les plus fragiles sont accompagnés. Une commune qui, en combinant les initiatives et les moyens, contribue à la création de logements à un prix accessible et, là où elle le peut, promeut des emplois de qualité. Une commune qui protège et valorise son patrimoine bâti et naturel. Nous voulons une commune vivante, dans laquelle les citoyens et citoyennes peuvent s'engager, participer, exercer une activité bénévole, avoir accès et/ou construire des projets culturels, sociaux ou sportifs ouverts à toutes et tous. Nous voulons une commune bilingue offrant ses services indistinctement de la langue. Une commune où nos rues, nos places, nos espaces verts et bien sûr le joyau qu'est le Parc Josaphat, continuent d'être des endroits de rencontre ouverts et sécurisés pour tous les âges.

Bref, nous voulons une commune pour grandir.

Table des matières

Schaerbeek conviviale : un espace public qui favorise le vivre ensemble	3
Des aménagements adaptés qui facilitent les rencontres	3
Une commune propre	4
Une commune qui privilégie les modes de transports doux.....	5
Une garantie en matière de sécurité routière	8
Schaerbeek solidaire : une commune qui prend soin de toutes et tous	9
Des services sociaux efficaces et disponibles.....	10
Un logement accessible pour toutes et tous.....	11
Une sécurité sociale alimentaire	13
Des initiatives solidaires encouragées et soutenues pour plus de cohésion sociale	14
Une politique ambitieuse en matière d'égalité des genres, des chances et des luttes contre les discriminations	14
Des dispositifs d'accueil et d'intégration pour les personnes migrantes.....	18
Une célébration de la diversité schaerbeekoise	19
Schaerbeek verte : de la nature dans chaque quartier	19
Des espaces verts et plantations dans toute la commune.....	19
Une optimisation énergétique du bâti	20
Un plan climat ambitieux et transversal	21
Schaerbeek sûre : une mobilisation de tous les acteurs en faveur de la prévention et de la sécurité	22
Une approche intégrée pour plus de sécurité au quotidien et dans tous les quartiers	22
Une lutte contre le harcèlement de rue et en milieu scolaire	24
Schaerbeek au service de ses citoyens : des politiques pour chaque besoin et chaque âge.....	24
Une place en crèche pour chaque enfant	24
Un enseignement accessible et de qualité.....	25
Des politiques ciblées pour accompagner les enfants et les jeunes vers leur avenir	27
De la solidarité et des services adaptés aux situations spécifiques de nos aînées et aînés	28
Une politique santé à l'attention de toutes et tous.....	29
Des activités et infrastructures sportives accessibles et variées	29
Des services communaux efficaces et exemplaires	30
Schaerbeek vivante et dynamique : des commerces et des lieux pour se détendre, se cultiver et faire la fête.....	31
Un tissu économique local prospère.....	31
Des leviers pour l'insertion socio-professionnelle	33
Un accès à la culture pour toutes et tous	33
Une participation citoyenne encouragée et intégrant tous les publics	35
Et les finances dans tout cela?	36

Schaerbeek conviviale : un espace public qui favorise le vivre ensemble

Une commune conviviale, cela passe par un espace public accessible à toutes et à tous. Nos quartiers et nos parcs doivent être des endroits où l'on se sent bien, que l'on s'y balade seul, avec des enfants, qu'on y promène son chien ou qu'on vienne s'y assoir pour prendre une pause. Des lieux agréables, propres et sûrs. Schaerbeek doit être plus généreuse encore en lieux de rencontre, en plaines de jeux, en espaces partagés et conviviaux.

Des aménagements adaptés qui facilitent les rencontres

Depuis des années à Schaerbeek, rues et places ont été aménagées avec toujours la même volonté : rendre cet espace commun plus accueillant pour chacune et chacun en mettant l'accent sur la rencontre, le plaisir et la sécurité et en l'adaptant pour toutes et tous. En partant des situations spécifiques des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées, des femmes, des personnes en situation de handicap, des minorités de genre, des personnes racisées, des enfants, les aménagements qui sont réalisés sur mesure pour ces publics sont finalement automatiquement plus agréables et plus sûrs pour tous les usagers de l'espace public ainsi que pour les riverains. Pour cela, nous continuerons à interroger notre patrimoine et nos pratiques d'aménagement pour qu'elles célèbrent et fassent une place à la diversité dans le respect des uns, des unes et des autres. Nous mettrons, par ailleurs, tout en œuvre pour avoir des rues propres, fleuries et végétalisées.

Concrètement, nous voulons poursuivre les efforts entrepris depuis des années et déployer des projets nouveaux privilégiant :

- Plus de petites places, de bancs, terrasses, fontaines d'eau potable, le tout abondamment végétalisé ;
- Aux endroits où c'est possible et en impliquant largement les habitantes et les habitants des zones pour s'assurer d'une adhésion vis-à-vis des projets :
 - Des espaces piétonniers, de manière permanente ou temporaire, dans des zones commerçantes ou à proximité des parcs ;
 - Des espaces pour les piétons et les cyclistes, intégrés dans chaque projet de réaménagement ;
 - Des zones résidentielles, soit des zones 20 où les piétons, les enfants qui jouent, les cyclistes et les automobilistes cohabitent de manière harmonieuse, comme cela existe déjà dans le quartier Terdelt ;
 - Des rues de jeux, de manière temporaire (voire permanente, sur demande du quartier), comme pendant les vacances d'été ;
 - Des rues vertes, en soutenant les quartiers pour transformer leurs rues pendant l'été avec des jardinets de façade, la verdurisation des fosses d'arbres et des façades.

Chaque projet doit permettre d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des habitantes et des habitants et doit impliquer une participation de ces derniers dans les zones concernées afin de garantir la meilleure adhésion possible .

Encadré : réalisations chiffrées : nombre de bancs, de plaines de jeux

Nous voulons également :

- Rénover et développer bien davantage les plaines et espaces de jeux et les rendre plus attrayants et créatifs. Nous voulons également construire et réaliser un projet de « super plaine de jeux » dans un lieu à définir ;
- Proposer des toilettes publiques fermées dans les lieux publics ;
- Saisir l'opportunité de chaque rénovation de l'espace public pour y améliorer l'accessibilité, en particulier pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap ;
- Renforcer l'offre de jeux extérieurs existante au Parc Josaphat ;
- Evaluer la possibilité d'aménager des espaces publics permettant aux Schaerbeekoises et aux Schaerbeekoises d'être en contact avec l'eau. Nous pensons en premier lieu à Schaerbeek Plage, dans le Parc Josaphat et aux fontaines des places des Bienfaiteurs, de la Patrie et Lehon ;

Enfin, si la commune est compétente sur les rues communales, pour d'autres grands projets appartenant à la région, Ecolo-Groen sera un partenaire et un ambassadeur pour une répartition équilibrée entre les différents modes de transport au sein de l'espace public. Au cours de la prochaine législature, c'est dans cet esprit et avec cet objectif qu'Ecolo-Groen soutiendra notamment la région dans le réaménagement du boulevard Lambermont, de la Place Meiser, de la Place de la Reine, du boulevard Reyers et de la transformation de la fin de l'E40 en boulevard urbain.

Une commune propre

Un environnement urbain agréable implique des rues propres. La situation d'aujourd'hui n'est pas satisfaisante. Pour ce faire, nous continuerons d'agir sur les volets suivants :

- Préventif : en multipliant les campagnes de sensibilisation aux problématiques des déchets et à la manière d'en produire moins ;
- Curatif : en adaptant les services de nettoyage des rues et en vidant les poubelles publiques en fonction de la réalité des situations et des besoins réels par quartier ;
- Répressif : en sanctionnant les contrevenants, notamment en ce qui concerne les dépôts clandestins.

L'objectif à moyen terme est de créer un changement d'attitude et d'habitude. Face aux incivilités constatées, nous privilégierons la médiation, la sensibilisation et la réparation, en favorisant des travaux d'intérêt général de nettoyage et des formations sur la gestion et le tri des déchets, qui pourront compléter ou remplacer les amendes. Nous ferons de la lutte contre les dépôts clandestins une priorité. Une des raisons des dépôts clandestins peut résider dans la difficulté de se débarrasser de ses encombrants, et ce même si de gros efforts ont été réalisés en mettant à disposition des parcs à containers mobiles dans les quartiers plusieurs fois par an. Nous attendons donc également des efforts de la part des habitants pour en faire bon usage.

A ce titre, nous voulons :

- Etendre l'initiative positive des containers mobiles à un plus grand nombre d'endroits ;
- Faire en sorte que les containers mobiles puissent disposer d'un espace "à donner ou réparer" ;

- Faire des containers de quartier un projet-pilote, qui doit être évalué et qui peut mener à l'installation de containers supplémentaires.

Nous voulons également :

- Disposer des cendriers urbains, notamment sur les poubelles ;
- Créer un projet pilote de poubelles de tri dans certains quartiers schaarbeekoïses comme c'est déjà le cas dans les gares et certains lieux publics ;
- Multiplier et le cas échéant, en fonction des situations spécifiques dans les quartiers, ajuster la taille des poubelles de rue ;
- Poursuivre la sensibilisation aux horaires de sortie des poubelles domestiques ;
- Rendre chaque habitante et chaque habitant responsable de garder l'espace public propre par la distribution de petits cendriers portables, de sacs pour les déjections canines,...

Si la menace vis-à-vis des travailleurs de Bruxelles propreté est une réalité dans le quartier Nord, réalité qu'il faut changer, la commune ne peut prendre à ses frais la collecte des déchets dans une artère commerçante telle la rue de Brabant, ce qu'elle fait temporairement pour soulager les commerçants et habitants. Il conviendra de mettre en place une meilleure concertation avec l'ABP afin de garantir une collecte des déchets efficace dans ce quartier.

Une commune qui privilégie les modes de transports doux

Nous souhaitons une commune où il est possible de se déplacer de manière sécurisée et peu onéreuse. Une commune où chaque mode de déplacement trouve sa place, la voiture individuelle certes, car elle reste une option de mobilité nécessaire pour nombre de Schaarbeekoïses et Schaarbeekoïses, mais aussi les autres possibilités de déplacement : le vélo, les transports en commun, les véhicules partagés, la marche, etc. Pour mieux combattre la pollution de l'air, le stress, la pollution sonore et les accidents de la route, nous voulons investir massivement dans ces moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle. L'objectif n'étant pas de supprimer les voitures mais bien d'augmenter l'attractivité des modes de transports alternatifs pour qu'ils deviennent progressivement le premier choix des Schaarbeekoïses et des Schaarbeekoïses.

En effet, repenser nos habitudes de déplacement permet de gagner en espace de vie. Nous voulons un espace public dédié aux personnes qui y vivent, qui y sont en visite, qui viennent y travailler, qui y vont à l'école. Comme déjà entamé ces dernières années, nous voulons un partage plus équilibré de la voirie afin d'assurer la sécurité des différents usagers qu'ils se déplacent à pied, en trottinette, à vélo, en voiture ou en utilisant les transports publics. Ce partage doit s'accompagner du respect et du contrôle par tous les usagers des règles de sécurité routière et de la courtoisie entre usagers : le respect des feux de circulation, des drop zones pour les vélos et trottinettes partagées ainsi que des places de stationnement réservées, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Sous la législature 2018-2014, Ecolo-Groen a permis d'importants progrès pour éliminer le trafic de transit, donner plus d'espace aux piétons et aux cyclistes et permettre des transports publics plus fluides et une meilleure qualité de vie dans nos quartiers. Par exemple, les aménagements du quartier Azalées ont permis de réduire de 36 % le trafic automobile de transit et d'augmenter de 38 % le nombre de cyclistes. Le plan de circulation dans le quartier Royale Sainte-Marie a rendu le trajet des trams 92 et 25 vers le centre 13 % plus rapide en moyenne. C'est dans le même esprit, forts de l'expérience

acquise et conscients de l'importance d'une participation citoyenne organisée et équilibrée que nous souhaitons poursuivre cette dynamique dans d'autres quartiers de la commune.

A Schaerbeek comme partout à Bruxelles, la marche est le premier moyen de déplacement. En effet, nous sommes toutes et tous piétonnes et piétons à plusieurs moments de la journée : en sortant de son logement, après avoir garé sa voiture ou sa trottinette, en allant à son arrêt de bus, en allant chercher son enfant à l'école ou en allant faire une rapide course au commerce du coin.

Pour garantir la qualité des déplacements à pied, nous voulons améliorer et sécuriser l'espace public afin qu'il soit accessible à toutes et à tous :

- Nous veillerons, lors des réaménagements, à assurer aux trottoirs une largeur minimale suffisante de 2 mètres pour pouvoir s'y croiser à deux poussettes et sans obstacle ;
- Nous renforcerons les mesures déjà prises pour assurer la sécurité des piétonnes et piétons, notamment face aux objets roulants tels que les trottinettes ;
- Nous continuerons à encourager la création de rues scolaires d'ici 2030 afin que les enfants et les ados puissent arriver en classe en toute sécurité, dans un environnement sain et apaisé ;
- Nous impliquerons les associations de piétons dans l'élaboration des nouveaux plans.

Avec Ecolo-Groen, le Groupe de Travail Vélo a été élargi pour devenir le GT Modes Actifs. La commune est désormais conseillée non seulement par des associations de cyclistes, mais aussi par celles qui défendent les préoccupations des piétons et de la sécurité routière. Ce GT devra également intégrer le fait que le vélo et le vélo-cargo deviennent aussi peu à peu des moyens de transport professionnels (livreurs à vélo, urbike...)

Concernant les mesures à destination des usagers à vélo, nous avons pour objectif de :

- Permettre de toujours trouver un itinéraire cyclable sécurisé d'ici à 2030, quelle que soit sa destination à Schaerbeek, grâce à un réseau continu de pistes cyclables et de rues apaisées ;
- Implémenter de nouvelles pistes cyclables dès que la largeur de la rue le permet ;
- Continuer de repenser l'aménagement des carrefours dangereux pour mieux les sécuriser ;
- Amplifier les initiatives comme « vélo solidaire¹ » et « bike project² », afin d'accompagner un maximum de publics à franchir le pas ;
- Multiplier les solutions de parking sécurisé de vélo ;
- Renforcer plus encore la lutte contre le vol de vélos, notamment par une information autour de dispositifs tels que MyBike ;
- Poursuivre la systématisation des mesures qui permettent de fluidifier la circulation des cyclistes, par la généralisation et par l'information aux usagers autour des signaux « tourne à droite » ou « tout droit » au feu rouge ;
- Augmenter les espaces de stationnement pour les vélos, tant les box vélo que les arceaux couverts. La liste d'attente des box vélo doit être ramenée à zéro le plus vite possible via le

¹ Vélo solidaire est une initiative qui a l'objectif de faciliter l'accès à la pratique du vélo à Bruxelles. Vélo Solidaire offre des parcours comprenant de la mise en selle, des cours de vélo dans la circulation, la mise à disposition d'un vélo reconditionné pendant un an (avec la possibilité de le racheter à la fin) ainsi qu'une introduction à l'entretien et à la mécanique du vélo. www.velosolidaire.brussels

² The Bike Project offre un accompagnement individuel aux entreprises et organisations bruxelloises pour l'élaboration, le développement et la mise en place de leur politique vélo. Le projet est proposé par Bruxelles Environnement et mis en œuvre par Pro Velo. www.thebikeproject.brussels

placement de box additionnels pour répondre à la demande ainsi que le stationnement hors voirie dans des parkings, notamment pour les vélos cargo ;

- Adopter des lignes directrices cohérentes et systématiques de séparation des usagers lors des réaménagements dans les voiries autres que locales ;
- Poursuivre la collaboration avec les associations éducatives qui proposent des services visant à apprendre à rouler à vélo et maîtriser et respecter le code de la route;
- Sensibiliser les cyclistes et les usagers de trottinette à la conduite défensive et aux comportements illégaux (à deux sur une trottinette, rouler sur les trottoirs, etc.) et les verbaliser lorsque les usagers sont mis en danger ;
- Faciliter la mise en place d'une plateforme qui permette de faire se rencontrer les propriétaires de garages ou de parkings, privés ou institutionnels, avec les cyclistes à la recherche d'un emplacement, pour un coût moindre que les boxes vélo.

Encadré : sauvetage du tram 25

Les transports en commun doivent être une alternative de qualité aux déplacements à pieds ou à vélo. A ce titre, nous souhaitons renforcer les transports publics afin que chaque quartier bruxellois soit efficacement relié aux autres. Pour cela, nous continuerons à défendre auprès de la STIB le développement de nouvelles lignes de tram et de bus. Cela signifie également des bus, trams, métros et trains qui circulent plus fréquemment pendant toute la journée, le week-end et la nuit.

De manière plus spécifique :

- Le tram 25 et 55 seront maintenus ;
- En ce qui concerne le tram 55, actuellement fort chargé en particulier lors des heures de pointe, des améliorations seront trouvées pour en améliorer la desserte ;
- Des alternatives et aménagements définitifs en surface seront privilégiés pour compenser le projet de métro 3 qui pourrait ne pas être financé par la Région ;
- Les arrêts et stations des transports en commun (en ce compris les trains) seront aménagés afin que tous soient accessibles et confortables pour chacun et chacune, y compris aux personnes en situation de handicap ;
- La commune fera pression sur la STIB et la Région bruxelloise pour :
 - Augmenter la fréquence des transports en commun, notamment durant les week-ends et les jours fériés ;
 - Créer deux lignes de NOCTIS supplémentaires reprenant respectivement les tracés du 92 et du 55, ceci dans le but de faire face à la pénurie de transports publics de nuit que connaît le territoire communal actuellement ;

En complément, nous agissons auprès de la SNCB pour augmenter le nombre de trains au départ de la gare de Schaerbeek et pour mieux promouvoir le Réseau "S" accessible dans les gares de notre commune. Avec ses 35 gares en Région bruxelloise, le réseau de chemin de fer sera ainsi mieux mis à profit pour les déplacements à l'intérieur de la Région.

Les voitures partagées constituent une solution parfaite pour les personnes qui ne possèdent pas ou plus de voitures et qui en ont besoin occasionnellement. Le partage de voitures utilise également moins d'espace public pour le stationnement que les voitures individuelles. La demande est réelle et

les firmes privées telles Poppy, Miles ont augmenté leur offre pour compléter celle de Cambio que Schaerbeek a encouragé depuis ses débuts. Pour augmenter l'offre, nous proposons de :

- Prévoir, par bloc de maisons, la possibilité de faire la demande de deux places pour des voitures partagées avec un poteau rétractable, que ce soit via des firmes privées ou des initiatives entre particuliers ;
- Promouvoir l'utilisation de voitures partagées, via le tissu associatif, les comités de quartier ou lors du renouvellement de la carte de riverain afin que ce système soit de mieux en mieux connu ;

En parallèle, les vélos et autres services partagés seront encouragés mais mieux régulés pour garantir notamment auprès des opérateurs et utilisateurs l'usage systématique des dropzones.

La commune soutiendra également la mise en place d'une plateforme locale de covoiturage pour permettre de mutualiser les déplacements entre voisins. Enfin, la voiture individuelle garde évidemment sa place au sein de notre commune, dans une politique de déplacement où l'ensemble des modes se doivent de co-exister.

En matière de stationnement, nous veillerons à :

- Encourager le stationnement hors voirie afin de libérer de l'espace dans les rues ;
- Prendre en considération tous les moyens permettant d'augmenter l'espace de stationnement nocturne à proximité et encourager la signature de conventions pour l'utilisation nocturne des parkings des grandes surfaces.
- Continuer à surveiller la collaboration avec l'agence parking.brussels et assurer un meilleur service client pour nos résidents ainsi que pour le déchargement de nos commerçants ;
- Poursuivre la digitalisation du contrôle du stationnement, mais en veillant à ce que tous les habitants et usagers soient impliqués dans le processus afin de garantir l'efficacité et l'application juste de la réglementation en vigueur ;

En ce qui concerne les voitures électriques, plus silencieuses et moins polluantes, et malgré leur prix très élevé qui freine leur acquisition, un plan stratégique communal sera progressivement mis en place pour couvrir le territoire de points de recharge, que ce soit pour les voitures électriques (partagées ou non) ou pour les vélos électriques, et ce d'ici 2030.

Une garantie en matière de sécurité routière

La sécurité routière représente également un point d'attention majeur, en particulier pour les usagers plus vulnérables (piétons, dont les enfants, cyclistes, trottinettes, etc.). Notre première priorité est que chaque personne se sente en sécurité lorsqu'elle se déplace dans notre commune. Fixer comme objectif zéro tué et zéro blessé sur nos routes est un horizon important en matière de sécurité routière, mais nous nous devons d'aller encore plus loin.

Pour Ecolo-Groen Schaerbeek, nous aurons atteint notre objectif ultime quand :

- Chaque personne à 1030, jeune ou âgée, se sentira en pleine sécurité dans le trafic ;
- Les enfants pourront aller à vélo à l'école de manière autonome ;
- L'insécurité routière ne nous forcera plus à garder les enfants à l'intérieur pour jouer ;
- On pourra utiliser les passages pour piétons sans aucune appréhension.

À Schaerbeek, de nombreuses mesures positives ont déjà été prises grâce à la politique d'Ecolo-Groen. Mais le chemin est encore long pour atteindre cette vision. Beaucoup d'entre nous ne se sentent pas en sécurité, surtout à pied et à vélo. Parallèlement, il règne un sentiment d'impunité dans nos rues. Nous pouvons être témoin de manière quotidienne de nombreuses infractions au code de la route qui ne sont pas contrôlées, ni sanctionnées. Quand certaines personnes ne respectent pas le code de la route, y compris les cyclistes, cela a un effet négatif non seulement sur notre sentiment de sécurité dans nos rues, mais aussi sur le vivre-ensemble dans notre commune.

Depuis la généralisation de la zone 30 en 2018 à Schaerbeek et en 2021 partout à Bruxelles, la situation s'est améliorée, mais il ne suffit pas de mettre des panneaux «zone 30» pour que cette limitation de vitesse soit respectée. Il faut également que :

- L'aménagement des rues incite les automobilistes à respecter la vitesse autorisée et faire en sorte que rouler à une vitesse réduite soit spontané, rendant ainsi le risque d'accident minime. Et si, malgré tout, un accident survient, les conséquences seront alors les plus limitées possible. Nous voulons aménager nos rues à l'aide de réducteurs de vitesse, de voies plus étroites (avenue Sleeckx), de rétrécissements sur de longues rues (rue Royale Sainte Marie), ou en organisant un parking alternatif de chaque côté des rues ;
- Les endroits les plus dangereux seront traités en priorité : Robiano, place Liedts, Meiser,...

Si la Région bruxelloise n'agit pas assez rapidement sur les axes régionaux, la commune devra faire pression sur la Région, au nom de la sécurité routière pour toutes et tous.

Toutefois, même avec un aménagement adéquat, la sécurité routière ne pourra être garantie que si tout le monde respecte le code de la route. Ceci implique que les usagers de la route connaissent les règles et les respectent. Ainsi, Ecolo-Groen Schaerbeek propose les mesures suivantes :

- Augmenter le nombre d'agents de police de circulation, notamment à vélo pour :
 - Faciliter l'interpellation des usagers de la route ;
 - Verbaliser les infractions au code de la route ;
 - Contrôler la vitesse excessive, la conduite agressive, les personnes qui utilisent leur gsm tout en conduisant,..
 - Verbaliser les véhicules en double file et en parking sauvage le plus vite possible ;
- Multiplier par 5 le nombre de contrôles de vitesse qu'aujourd'hui tant via des radars fixes que mobiles et lutter contre les rodéos urbains et les conduites dangereuses ;
- Sensibiliser les usagers de la route en menant des campagnes ciblées et notamment via les écoles.

Schaerbeek solidaire : une commune qui prend soin de toutes et tous

La solidarité, ce n'est pas qu'une aide ou une assistance ponctuelle : c'est offrir à chacune et à chacun l'accompagnement adapté pour lui permettre d'être autonome dans sa vie quotidienne et dans ses choix. Schaerbeek doit être une commune dans laquelle chaque personne peut manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité. Une commune où chaque personne doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile. Une commune qui lutte contre les inégalités et qui met tout en œuvre pour que chacun puisse mener sa vie de manière conforme à la

dignité humaine. Cela passe par une prise en charge des plus vulnérables et des personnes à faible revenus mais également par un accès à des logements de qualité et abordables ou encore par un renforcement de l'accès aux biens de première nécessité.

Des services sociaux efficaces et disponibles

A Schaerbeek, le nombre de personnes et de familles percevant un revenu d'intégration est en constante augmentation. Le CPAS est le maillon indispensable à la cohésion sociale de notre commune. Il développe aujourd'hui l'accompagnement social comme un contrat basé sur la confiance, la bienveillance, en renforçant les compétences et l'estime de soi du citoyen demandeur d'aide, afin de lui permettre de (re)prendre son envol en toute autonomie. Dans cet esprit, nous nous engageons à continuer à investir dans la politique sociale à Schaerbeek.

La commune a besoin d'un CPAS fort, bénéficiant de toute l'autonomie que lui donne la loi organique de 1976 pour remplir ses missions légales importantes. La commune a également besoin d'un CPAS efficace et à la gestion opérationnelle et financière irréprochables. En effet, les bénéficiaires des services ne peuvent pas être impactés par les difficultés financières découvertes en 2023 et il convient de rétablir au plus vite un organisme fonctionnel et orienté vers ses usagers. Les moyens financiers qui sont attribués au CPAS de notre commune doivent être proportionnels à l'augmentation du nombre des bénéficiaires et doivent tenir compte de tout le volet préventif et d'accompagnement.

Outre la continuité dans les services actuels du CPAS, nos propositions pour soutenir et pour renforcer la politique sociale sont les suivantes :

- Faire pression aux niveaux fédéral et régional dans le but d'assurer un financement pérenne et suffisant permettant au CPAS de couvrir les missions toujours plus nombreuses qui lui incombent, en ce compris pour l'engagement suffisant de personnel dédié ;
- Inciter le CPAS à continuer à appliquer la jurisprudence concernant l'octroi du taux isolé à ses bénéficiaires lorsque cela se justifie ;
- Développer une approche ciblée pour les parents solo (principalement des mamans solo), et adaptée aux contraintes de vie dans lesquelles ils évoluent afin de les soutenir dans le développement de leur projet de vie. Cela se traduira notamment par des permanences spécifiques ou des brochures et pages web dédiées. Nous encouragerons le soutien et le déploiement du projet MIRIAM, projet dédié aux femmes en situation de monoparentalité et bénéficiaires d'une aide du CPAS et ayant pour but de les aider à reprendre le pouvoir sur leur propre vie ;
- Encourager le CPAS à automatiser l'information et à soutenir l'introduction de dossier auprès du service des créances alimentaires (SECAL), en cas de non-paiement de la pension alimentaire aux enfants ou à l'ex-partenaire ;
- Accorder une attention particulière aux publics précarisés aînés et aînées ;
- Garantir la couverture santé pour toutes les personnes dont les revenus sont sous le seuil de pauvreté ou en situation irrégulière, dans une logique de prévention santé, pour que la santé ne doive pas être un choix impossible à faire après avoir payé les autres factures ;
- Installer une maison de vie pour accueillir en journée les personnes en perte d'autonomie, ceci dans le but de permettre aux Aidants Proches qui les accompagnent quotidiennement de « souffler », de garder une activité professionnelle ou de volontariat et de conserver une vie sociale active ;

- Soutenir la constitution d'un groupe d'usagers (experts du vécu) du CPAS qui pourra participer aux réflexions et aux propositions sur les politiques sociales de la commune ;
- Elargir le public des Ateliers citoyens (jeunes, Belges, etc.) ;
- Renforcer l'action de prévention en matière d'expulsions domiciliaires ;
- Analyser la possibilité de se porter acquéreur du bâtiment où se situe le CPAS (boulevard Reyers), comme investissement permettant à terme de ne plus devoir payer un loyer élevé.

Enfin, nous nous positionnerons comme acteurs de la réflexion vers les instances régionale et fédérale pour permettre une meilleure cohérence entre les CPAS bruxellois ainsi qu'un allègement des conditions administratives, ceci dans le but de recentrer les tâches des travailleurs sociaux sur l'accompagnement des personnes et faciliter les démarches pour les personnes les plus vulnérables.

L'action sociale ne se résume cependant pas au seul CPAS. Elle prend des formes multiples et de nombreux partenariats se nouent entre le CPAS et des associations ou initiatives citoyennes. Les très nombreuses associations schaarbeekoises, quel que soit leur domaine principal d'activités, participent toutes de cette démarche sociale, solidaire et émancipatrice, comme c'est notamment le cas de la coordination sociale de Schaerbeek réunissant plusieurs dizaines d'associations.

L'action sociale s'organise aussi très concrètement à l'initiative de très nombreux citoyens schaarbeekoises, qu'il s'agisse d'événements extérieurs à la commune comme ce fut le cas lors du dramatique tremblement de terre au Maroc ou lors de l'arrivée des Ukrainiens mais aussi de façon permanente par de multiples engagements sociaux. Il est essentiel que les autorités communales puissent soutenir matériellement ou administrativement ces nombreuses initiatives.

Encadré : partenariat BeesCoop CPAS
--

Un logement accessible pour toutes et tous

Il est de plus en plus difficile de se loger convenablement à Bruxelles, et c'est aussi le cas à Schaerbeek. La pression démographique et les pressions des investisseurs sur le marché immobilier ont pour effet de faire augmenter les loyers plus rapidement que les revenus des habitants : aujourd'hui, la plupart des ménages doit consacrer près de la moitié de ses revenus pour payer son logement, voire davantage pour les familles monoparentales.

Nous travaillerons rapidement à des solutions durables pour garantir un toit à chacune et chacun et cela passera notamment par :

- Des actions auprès de la Région bruxelloise dans le but d'augmenter le nombre de logements sociaux à Schaerbeek, l'objectif étant de tendre vers un ratio de 10%, donc de 10 logements sociaux pour 100 ménages ;
- Une lutte contre l'exploitation immobilière et contre les marchands de sommeil via la cellule communale IHLO avec un focus particulier sur les logements en caves ou ne respectant pas les conditions d'habitabilité et de salubrité,
- Une collaboration active de la commune avec le tissu associatif local (Union des Locataires de Schaerbeek, Loyers négociés, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, etc.) pour accompagner les locataires schaarbeekoises face aux propriétaires qui pratiquent des loyers abusifs ou qui mettent en location des logements indignes ;

- Un accompagnement des propriétaires en difficulté vis-à-vis de leur bien à rénover ;
- Un accompagnement à la réaffectation temporaire d'immeubles vides, dans le but de les convertir en logements collectifs ;
- Une prise en gestion publique, remise en état et remise en occupation des logements vides, insalubres, ou abandonnés, notamment via l'Agence Schaerbeekoise Immobilière Sociale (ASIS). Pour ce faire, nous entendons pérenniser le système de soutien financier aux propriétaires leur permettant la remise en conformité de leur bien avant la prise en gestion par l'ASIS, qui pourra alors permettre à des foyers à revenus modestes de bénéficier d'un logement qualitatif à prix abordable ;

Encadré logement abordable : ASIS + foyer en chiffres et données

Nous proposerons des solutions innovantes pour répondre aux besoins des Schaerbeekoises et des Schaerbeekoises, telles que :

- Faciliter, sur le plan urbanistique, la division de grandes maisons en différentes unités à condition de maintenir suffisamment de logement 3 chambres et plus ;
- Imposer, dans tout nouveau développement de quartier, une mixité sociale et de revenus en prévoyant un minimum de 25 % des nouveaux logements pour des familles ou personnes dans les conditions d'accès au logement social ;
- Faire en sorte que le montant de la part communale sur les précomptes tienne compte de l'attention des propriétaires à respecter les grilles de loyers proposées par la Région ;
- Mettre en place une campagne de communication à l'attention des propriétaires bailleurs pour rappeler les règles essentielles, notamment en lien avec les nouvelles modalités d'indexation des loyers, et communiquer sur les grilles indicatives des loyers applicables en Région bruxelloise.
- Favoriser de nouveaux dispositifs tels que les systèmes de convention de partenariat avec le CPAS, les conventions d'occupation temporaire, les projets de logement solidaire à loyers conventionnés, la création d'habitats groupés ou encore le recours au dispositif de Community Land Trust.

Encadré : logement à destination des seniors (biloba, griottes, etc.)

En parallèle, nous encouragerons les nouvelles formes de vivre ensemble, telles que l'habitat kangourou, les cohabitations intergénérationnelles du type « 1 toit 2 âges », la colocation sans lien de parenté et sans partage de frais au quotidien. Pour autant, les personnes faisant le choix de vivre ensemble, que ce soit en colocation ou dans le cadre d'une occupation temporaire, ne doivent pas être pénalisées en termes de droits sociaux, en passant du statut d'isolé au statut de cohabitant. A ce titre, nous sommes favorables à une individualisation des droits sociaux et, bien que cela relève des compétences du niveau fédéral, nous serons attentifs, lorsque c'est possible au niveau communal, à permettre ces nouvelles formes de cohabitations, notamment en incitant le personnel policier à vérifier l'inscription en tant qu'isolé au moment de la domiciliation et en encourageant la clarté concernant les règlements d'urbanisme relatifs aux normes et aux permis de location, ceux-ci ayant une conséquence déterminante sur la détermination du statut d'isolé ou de cohabitant.

Nous accorderons une attention particulière au phénomène du sans-abrisme. Nos priorités seront axées sur :

- La remise en logement, en favorisant les initiatives de type « priorité au logement » (housing first) pour l'intégration des personnes sans-abri, comme c'est déjà le cas aujourd'hui avec des logements du Foyer Schaerbeekois en attente de rénovation et des logements de l'ASIS;
- L'information qualitative et harmonisée, via le CPAS, relative à l'adresse de référence, nécessaire aux personnes sans-abri en ce qu'elle leur permet d'avoir une adresse pour le courrier, d'être joignable par l'administration, de retisser des liens avec les structures de soutien ;
- La possibilité pour les personnes très précarisées et / ou sans abri d'avoir accès à des services d'hygiène, à des vêtements propres :
 - En créant un service d'hygiène mobile, mobilisant les infrastructures existantes ;
 - En proposant une permanence et un accompagnement social à destination de ce public ;
 - En mettant à disposition des fontaines d'eau potable ;
 - En rendant accessibles et publics des bains, des lavoirs et des toilettes ;

Une sécurité sociale alimentaire

Dans notre vision d'une société plus juste, plus solidaire et plus durable, le droit à une alimentation saine et accessible pour toutes et tous est une priorité absolue. À Schaerbeek, nous croyons fermement que la transition vers des systèmes alimentaires plus durables est essentielle pour garantir un avenir où chacune et chacun peut se nourrir de manière saine, éthique et respectueuse de l'environnement.

Notre engagement pour une alimentation durable ne date pas d'hier. Après avoir soutenu la création du Conseil Local de l'Alimentation Durable à Schaerbeek, nous continuerons à promouvoir et à renforcer la stratégie d'alimentation durable élaborée par ce conseil. Notre objectif reste de rassembler les acteurs clés du système agro-alimentaire local, notamment les commerçants, les restaurateurs, les acteurs sociaux et de la santé, pour co-construire une approche collective qui réponde aux besoins et aux réalités spécifiques de notre commune. Mais nous voulons encore aller plus loin. En nous appuyant sur l'expertise du Conseil Local de l'Alimentation Durable et du projet pilote mené par la Bees coop et le CPAS, qui a soutenu 70 bénéficiaires pendant un an, nous proposons d'étudier la mise en place d'un système de sécurité sociale alimentaire sur le territoire schaerbeekois. Ce projet ambitieux et innovant s'inspirerait des principes du système de sécurité sociale actuel pour garantir à toutes et tous un accès à des produits alimentaires sains, locaux et équitables.

Nos objectifs pour Schaerbeek sont clairs : favoriser une alimentation plus saine, plus accessible, plus soutenable pour la planète et les producteurs. Nous nous engageons à continuer de réfléchir, soutenir et concrétiser des initiatives qui rendent notre système alimentaire plus juste et plus résilient.

Ce projet de sécurité sociale alimentaire s'inscrit dans une volonté de transformation concrète et pragmatique de nos services sociaux, en cohérence avec les enjeux écologiques et sociaux actuels.

Des initiatives solidaires encouragées et soutenues pour plus de cohésion sociale

Schaerbeek peut se targuer de disposer d'un réseau associatif exceptionnel, composé d'acteurs historiques qui ont su bâtir des relations de confiance avec les habitantes et habitants, mais aussi d'une multitude d'autres initiatives récentes, toutes aussi variées dans leurs formes que dans les propositions de travail et d'accompagnement qu'elles offrent. Par exemple, les maisons de jeunes qui se sont fédérées ces dernières années, montrent la capacité de notre commune à innover et à se réinventer tout en maintenant un fort esprit de communauté. Cette cohésion sociale, inscrite dans l'ADN de notre commune, est le fruit du travail conjoint des acteurs historiques et des nouvelles initiatives qui œuvrent chaque jour pour le bien-être de nos citoyens. Nous nous engageons à soutenir cet écosystème vital pour assurer une cohésion sociale forte, inclusive et durable. En effet, une vie de quartier démocratique ne peut s'envisager sans un secteur associatif fort et autonome. Ecolo-Groen s'engage également à continuer à soutenir le réseau associatif schaarbeekoïse et lui garantir son indépendance.

Encadré cohésion sociale

En parallèle, les projets et initiatives solidaires portées par les citoyennes et citoyens permettent d'améliorer la vie quotidienne de tout un chacun. C'est pour ces raisons que nous veillerons à :

- Soutenir les initiatives citoyennes qui se développent sur le territoire de notre commune, lorsqu'elles visent à améliorer l'éducation, la culture, le vivre ensemble et les solidarités interpersonnelles, par le maintien et par la poursuite des appels à projets notamment ;
- Poursuivre, dans la continuité du Plan Climat, le soutien financier à destination des initiatives citoyennes qui visent à démarrer un projet en faveur du climat et/ou du développement durable ;
- Encourager la mise en place d'offre mutualisée pour les outils, les vélos (fietsbieb), les frigos solidaires, les articles de naissance, les boîtes à livres publiques, les groupements d'achats collectifs (GAC, GASAP), etc ;
- Soutenir la création de restaurants sociaux, de cantines solidaires ;
- Faire de la buvette du Neptunium un endroit inclusif et rassembleur, pratiquant des prix raisonnables.

Une politique ambitieuse en matière d'égalité des genres, des chances et des luttes contre les discriminations

Schaerbeek est une commune plurielle où se côtoient un grand nombre de nationalités, de cultures, d'âge, de langue, d'orientation sexuelle, de genre. Schaerbeek rime avec diversité. Nous voulons renforcer, par le biais de la vie associative qui y est très riche, les rencontres de quartier, les échanges et les opportunités de compréhension mutuelle en vue de déconstruire les stéréotypes et les malentendus, et de (re)construire l'apaisement. Schaerbeek doit être une commune exemplaire : zéro racisme - zéro discrimination – zéro inégalité.

Le personnel communal et la police locale doivent être un reflet de la société locale. Ils doivent être formés au cadre légal dans une optique positive de la diversité des origines de la population

schaerbeekoise, en prenant en considération les habitudes culturelles et religieuses des personnes qui y habitent. Le service rendu à la population n'en sera que meilleur.

Afin de lutter contre les discriminations liées à la nationalité et à l'origine, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- Développer, en concertation avec la société civile, un plan communal de lutte contre toutes les formes de racisme dont les mesures viseront :
 - Une formation des agents communaux ainsi que la désignation d'une personne de référence au sein de la commune par type de discrimination;
 - Une sensibilisation à ces enjeux aux différentes générations, en commençant par les enfants et les jeunes à l'école et dans les activités sportives ;
 - Poursuivre le travail du GT Mémoires en s'inscrivant dans le plan de lutte contre le racisme et de décolonisation de l'espace public initié par la Région (Urban et Brulocalis) ;
 - Une attention particulière à l'histoire du colonialisme et de l'immigration, par devoir de mémoire : nous revendiquerons à ce titre la décolonisation de l'espace public et l'enseignement de l'Histoire de l'Afrique dans les écoles et les Universités ;
 - Une action visant à renommer, en concertation avec les riverains et les associations, un tronçon de la rue Vanderlinden en « rue Habiba-Ahmed », un couple schaerbeekois et parents de 5 enfants tués par leur voisin et sympathisant de l'extrême-droite. Cette action citoyenne de réhabilitation de l'espace public initiée par la Habiba Ahmed Foundation vise à rendre hommage au couple Isnasni et à travers lui, toute une génération d'immigrés qui ont contribué à l'essor de notre pays après la seconde guerre mondiale. Dans une visée pédagogique et interculturelle, ce travail de mémoire permettra de transmettre l'histoire des immigrations aux générations futures et ainsi de favoriser une meilleure cohésion sociale dans notre commune, et au-delà ;
 - La poursuite du projet « pavé de la mémoire » en collaboration avec la fondation Auschwitz ;
- Encourager le développement de testings anti-discrimination sur le marché de l'emploi et au logement sur le marché locatif de la commune ainsi qu'une charte intersectionnelle à l'embauche ;
- Soutenir les associations dont le projet et d'œuvrer :
 - A la paix, de combattre les inégalités sociales dues à toutes les formes de racisme de manière générale ;
 - A la sensibilisation des citoyens et des enseignants et enseignantes sur les différents enjeux, initiatives et combats qui sont menés sur les questions liées à l'Histoire, à la mémoire, aux stéréotypes liés à l'origine ethnique et aux préjugés raciaux ;
- Former les personnes travaillant au contact des enfants et les agents de police pour recevoir les personnes victimes de violences racistes dans les meilleures conditions possibles et / ou les orienter vers les services les plus appropriés ;

Pour ce qui concerne la diversité des convictions religieuses et philosophiques représentées dans notre commune, nous proposons de :

- Défendre une politique des cultes dont l'objectif visera le dialogue interreligieux et philosophique. Notre action sera respectueuse des croyances et des choix philosophiques et visera à promouvoir le respect mutuel et la meilleure connaissance de l'autre ;

- Créer un espace de rassemblement pour permettre aux Schaerbeekoises et aux Schaerbeekoïes de se retrouver avec leurs proches pour vivre les moments symboliques de la vie (mariage, funérailles) s'ils désirent le faire dans un lieu non connoté confessionnellement, qui ne soit donc ni une mosquée, ni une église, ni un temple, ni un lieu de l'action laïque ;
- Accorder une attention particulière à ce que le cimetière de Schaerbeek soit le cimetière de toutes les Schaerbeekoises et de tous les Schaerbeekoïes, quelle que soit leur philosophie et religion. Le cimetière multiconfessionnel étant bientôt saturé, il y a lieu de réfléchir à des pistes de solutions pour les défunts qui souhaiteraient être enterrés dans le respect de leurs convictions religieuses dans notre commune ou dans notre région.

En outre, dans un souci d'émancipation professionnelle, de respect des libertés individuelles et des droits fondamentaux, nous poursuivons notre travail en faveur de l'autorisation du port de signes convictionnels pour les agents communaux dans le cadre de leur fonction tout en garantissant le principe d'impartialité et de neutralité. Force est de constater que des femmes portant un foulard peinent encore à décrocher un emploi en raison de leur choix vestimentaire. Ces dispositions ne concernent pas les policiers ou les enseignants à l'exception des enseignants du cours de religion.

Une politique d'inclusion et d'implémentation du handistreaming sera mise en œuvre au sein de l'administration communale de Schaerbeek pour permettre l'accès au travail à toutes les personnes, sans distinction aucune, et ce conformément aux recommandations de UNIA notamment. A ce propos, il conviendra de poursuivre le travail entamé au sein de la commune pour favoriser l'accès au marché de l'emploi des personnes en situation de handicap (quota et aménagements raisonnables devront être mis en place conformément à la législation en vigueur). La commune engagera un manager diversité et des formations seront dispensées aux fonctionnaires communaux pour les sensibiliser et les outiller au mieux dans l'exercice de leurs missions.

De manière plus spécifique, sur les questions de handicap, en concertation avec la commission consultative pour les personnes porteuses de handicap, nous défendrons les mesures suivantes :

- S'assurer de la prise en charge de toutes personnes en situation de handicap pour la réalisation des démarches administratives, y compris les handicaps invisibles que les huissiers ne pourraient constater, dans un lieu d'accueil adapté et accessible aux PMR ;
- Garantir l'accessibilité de l'hôtel communal et des autres bâtiments publics communaux et réaliser un audit annuel permettant d'objectiver l'accessibilité des services et bâtiments communaux ;
- Développer un label "Autism Friendly" pour les lieux d'accueil public communal à Schaerbeek ;
- Développer une offre de Stages et activités extra-scolaires adaptés aux enfants en situation de handicap ;
- Implémenter des permanences Handicontact dans des points stratégiques du territoire schaerbeekoïes ;
- Développer une offre culturelle et sportive adaptée aux publics en situation de handicap ;
- Poursuivre les formations et sensibilisations des fonctionnaires communaux au handistreaming.

Une politique LGBTQIA+ sera mise en œuvre afin de lutter contre les stéréotypes et les discriminations sur base des caractéristiques sexuelles et des genres au pluriel :

- Tant pour l'égalité hommes-femmes que pour le genre, former les fonctionnaires communaux, pour les sensibiliser aux identités, aux expressions de genre et aux orientations sexuelles, dans le but d'avoir un regard critique sur les stéréotypes et d'avoir un comportement non-discriminant ;
- Former les personnes travaillant au contact des enfants et les agents de police pour recevoir les personnes victimes de violences sexuelles ou homophobes dans les meilleures conditions possibles et / ou les orienter vers les services les plus appropriés ;
- Améliorer l'enregistrement des plaintes pour violences LGBTQIA+ et assurer la prise en compte des discriminations multiples ;
- Renforcer l'accessibilité et la visibilité des services communaux traitant les demandes de changement de prénom et de genre ;
- Développer des campagnes de prévention (dont le mois des fiertés) tenant compte des spécificités de la transphobie, la lesbophobie et la biphobie sur base des recommandations du GT LGBTQIA+ ;
- Garder et restaurer annuellement les drapeaux visibles autour de la maison communale ;
- Mettre en place des formations et actions de sensibilisation sur la thématique LGTBQIA+ à destination des futurs enseignantes et enseignants.

Au niveau des enjeux liés au genre, nous souhaitons garantir la sécurité des femmes et minorités de genre à Schaerbeek via les mesures suivantes :

- Adapter les espaces publics grâce à des marches exploratoires en partenariat avec des associations de terrain mais également dans les bars et lors des festivals (Festival de la Cerise, Urban Session, Scharnaval, Festival de la musique, etc.)
- Développer un réseau de "lieux safe", ou lieux où il est possible d'avoir de l'aide, comme la maison des femmes, via la création d'un Label ;
- Diffuser des campagnes de prévention grand public, notamment en incitant les témoins à réagir adéquatement afin que tout le monde puisse réagir contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Consulter des associations actives dans le domaine des minorités de genre ou sur des questions féministes afin d'entamer un travail de terrain ;
- Assurer un aménagement des rues égalitaires. Des espaces déserts, isolés, peu entretenus, mais aussi mal éclairés découragent certaines femmes et jeunes filles à aller faire leur jogging, promener leur chien ou tout simplement se déplacer à pied pour faire une course, se rendre à l'école, au travail ou pour toute autre activité sociale ;
- Poursuivre la rédaction et la collecte d'informations relatives au rapport sur les mesures prises par les différents services ayant un contact avec le public concernant les violences faites aux femmes ;
- Poursuivre le projet « *Je Tu Iel* » en formant les enseignant.es et jeunes aux questions de genre et des violences, mais aussi via la création de la semaine EVRAS ;

Par ailleurs, dans le but de conscientiser et de visibiliser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'espace public, nous encouragerons la féminisation des noms de lieux à Schaerbeek.

En complément de ces mesures, Ecolo-Groen Schaerbeek veillera à :

- Former le personnel communal et les enseignants à la détection de l'analphabétisme et à la relation avec les familles les plus précarisées ;
- S'assurer de l'accessibilité universelle des bâtiments et des services de la commune. Par exemple, une personne sourde ou malentendante doit pouvoir être reçue par du personnel qui peut la comprendre ; une personne à mobilité réduite doit avoir accès aux bâtiments dans lesquels elle doit se rendre (dossier administratif) ou dans lesquels elle veut se rendre pour une activité sociale, sportive ou culturelle ;
- Visibiliser au sein de la commune la possibilité d'ajouter le nom de famille des deux parents et garantir l'accessibilité financière de ce service ;
- Soutenir les initiatives citoyennes ou les associations qui s'inscrivent dans la dynamique du label « Commune hospitalière » avec les migrants, et qui portent le développement d'initiatives de parrainage pour la recherche de logement, de travail, de bénévolat, pour l'accompagnement des devoirs, la tenue de tables de conversation, des projets de jardins collectifs, ...

Des dispositifs d'accueil et d'intégration pour les personnes migrantes

La commune étant souvent le premier point de contact pour les personnes étrangères arrivant en Belgique, les services communaux doivent pouvoir être facilement accessibles et fournir des services et des informations détaillées à ces personnes. Grâce à des initiatives comme celles de VIA, l'un des trois bureaux d'accueil pour primo-arrivants en Région bruxelloise implanté dans notre commune, des centaines d'adultes bénéficient chaque année d'un parcours d'accueil individualisé.

Ce parcours est bien plus qu'une simple introduction à notre société, il est une véritable opportunité d'émancipation pour les nouveaux arrivants, leur offrant les outils nécessaires pour construire des projets de vie solides, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous continuerons à soutenir ces parcours d'accueil avec vigueur, en veillant à ce que chaque bénéficiaire reçoive les clés de compréhension nécessaires pour s'intégrer pleinement et activement dans notre société. Nous croyons fermement que l'inclusion sociale est la pierre angulaire d'une cohésion sociale réussie, et nous nous engageons à faire en sorte que Schaerbeek reste un modèle d'accueil et de solidarité et une « commune hospitalière » et accueillante pour tout le monde, quel que soit son origine ou son statut administratif.

En collaboration avec les instances compétentes, nous ferons en sorte de :

- Participer pleinement à l'accueil des personnes migrantes, notamment celles et ceux qui demandent une protection internationale (asile) en Belgique ;
- Rester attentifs à ce que ces structures puissent s'intégrer harmonieusement dans les quartiers ;
- Favoriser les structures d'accueil à petite échelle ou individuelles (Initiatives Locales d'Accueil, ILA) ;
- Soutenir et d'encourager les initiatives citoyennes et associatives en matière d'accueil et d'intégration des personnes migrantes.

Une célébration de la diversité schaerbeekoise

La diversité au sein de la commune de Schaerbeek est une richesse. Pour la valoriser, nous proposons les deux mesures suivantes :

- Créer un observatoire communal de la diversité (OCD) afin de mieux connaître et prendre en compte les différentes composantes de la population et permettre ainsi de visibiliser les savoir-faire et des savoir-être (culturels, entrepreneuriaux, artistiques, culinaires, des modalités d'organisation associative...) de certaines catégories de la population schaerbeekoise ;
- Célébrer annuellement la diversité schaerbeekoise, en fixant une date dans l'année, qui sera consacrée à faire vivre positivement des initiatives, les projets divers que ces catégories de la population schaerbeekoise développent, qui vont contribuer ainsi au caractère convivial et à la dynamique la cohésion sociale et du vivre ensemble à Schaerbeek. Cette journée de célébration de la diversité ne doit pas être un marqueur en termes d'assignation identitaire spécifique, mais un moment d'exploration et de mise en lumière des compétences transversales de publics souvent frappés par l'invisibilisation. Dans cette dynamique, les communes d'autres pays comme le Canada constitue un modèle à prendre en compte. C'est aussi une façon de rendre le label « Schaerbeek, commune hospitalière » plus enthousiasmant et vivant.

Schaerbeek verte : de la nature dans chaque quartier

Schaerbeek verte, c'est une commune qui vit. L'air y est respirable, la pollution a diminué, la nature y reprend une place de choix. Nous devons continuer à œuvrer en ce sens, dans le but de faire se déployer pleinement la nature dans notre commune et ce, pour le bien-être de ses habitantes et de ses habitants. Il en va de l'habitabilité, in fine, de notre Planète. Aujourd'hui, tout le monde n'a pas le même accès à la nature : celles et ceux qui en manquent sont les mêmes que celles et ceux qui vivent les situations les plus précaires, dans les quartiers les plus densément peuplés. Nous veillerons à assurer l'accès à la nature à toutes et à tous, partout dans notre commune.

Des espaces verts et plantations dans toute la commune

Beaucoup de quartiers étouffent lors des grosses chaleurs et une trop grande partie d'entre eux manquent cruellement d'un accès à la nature. Nous voulons continuer à ramener cette nature au cœur de notre commune, en priorité dans les quartiers les plus densément peuplés. Cela signifie avoir davantage de parcs accessibles à toutes et tous, grands et petits. Plus d'arbres, plus de fleurs et plus de plantations dans l'espace public, les plaines, les espaces de jeux et les cours d'écoles.

Pour une commune verte, nous continuerons à :

- Mettre fin à la bétonisation à outrance en adoptant le « stop béton » permettant de protéger les sols vivants. En effet, nos sols sont précieux et rares et nous devons les protéger et nous assurer de leur utilisation parcimonieuse et adéquate ;
- Investir dans des rues vertes et dans le développement de la nature en continuant à planter des arbres sur la voie publique ;

- Soutenir, avec des conseils et des subsides, les comités de quartier dans des projets de plantation des façades (plantes grimpantes), de balcons et de fosses d'arbres ;
- Remplacer, dans les espaces non utilisés des rues, l'asphalte par de la végétation ;
- Protéger réglementairement les espaces verts existants.

Nous proposerons un plan particulier d'affectation du sol (PPAS) climatique, garantissant la protection des sols sains et favorisant le développement de l'agriculture urbaine dans le but de donner plus d'opportunités aux Schaerbeekois et aux Schaerbeekaises de cultiver leurs propres fruits et légumes par le développement de potagers de quartier.

De plus, nous envisagerons les espaces de friche comme des lieux à haut potentiel de prairies, de parcs, de forêts, de zones humides, et de refuge pour la biodiversité. Ce sera notamment le cas en ce qui concerne la friche Josaphat qui sera préservée et ne peut être bâtie tant elle constitue un véritable poumon pour les communes de Schaerbeek et d'Evere. Le Plan d'Aménagement Directeur (PAD) Josaphat peut toutefois se développer sur la partie déjà urbanisée afin de répondre aux enjeux du logement au sein de la Région bruxelloise.

Encadré : friche Josaphat : chiffres et données

Nous étendrons le Service Educatif du Département Environnement de la commune à destination des associations et des comités de quartier, en plus des écoles. Il continuera à fournir des conseils de jardinage, d'agriculture urbaine et de compostage à ceux qui le souhaitent.

Encadré : le pourtour du chemin de fer Stephenson Chiffrer le nombre d'arbres à planter ?

Nous veillerons à ce que nos bâtiments soient accueillants pour la faune et pour la flore. Cela se traduira, par exemple, par la végétalisation des toitures et des façades, et par l'installation de nichoirs et d'abris sur les bâtiments.

Le bien-être des animaux de compagnie cher à de très nombreux habitants ne sera pas oublié. A ce titre, nous poursuivons :

- Le développement des caniparcs, ces espaces créés dans les parcs et permettant aux chiens de courir librement ;
- La politique de stérilisation des chats errants et domestiques.

Une optimisation énergétique du bâti

Une commune en transition écologique, c'est également un parc immobilier rénové et correctement isolé où chacun doit pouvoir être accompagné et soutenu dans ses projets de rénovation. En effet, la rénovation du bâti est positive tant pour diminuer notre dépendance énergétique, nos émissions de gaz à effet de serre et le montant de nos factures que pour augmenter notre confort.

Afin d'améliorer l'accompagnement et de favoriser les économies d'échelle, nous proposerons :

- Des campagnes volontaires de rénovation par quartier qui se poursuivront sous la prochaine législature, notamment dans le cadre des contrats de quartier durables ;
- Des achats groupés seront encouragés, par exemple pour des rénovations de toiture ou pour l'installation de panneaux solaires ;
- Des procédures de traitement des demandes de permis d'urbanisme plus rapides et plus transparentes ;
- Un soutien de La cellule de conseil RenovaS et la cellule énergie du CPAS pour ceux qui souhaitent entamer des rénovations pour améliorer de manière substantielle la performance énergétique de leur logement et être correctement informés sur les primes existantes.

Pour aller plus loin, nous voulons que la commune :

- Développe un programme de rénovation énergétique ambitieux comprenant des objectifs à long terme pour la rénovation par quartier ;
- Poursuive le diagnostic du patrimoine pour accompagner les propriétaires dans leurs travaux, en particulier pour les propriétaires et pour les locataires partenaires de l'Agence Immobilière sociale schaarbeekoise (ASIS) et réaliser de petites interventions gratuites pour les locataires permettant d'améliorer la performance énergétique de leur immeuble ;
- Poursuive l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments du Foyer Schaarbeekois déjà entamées (plan châssis et toitures, nouvelles chaudières) et nous continuerons l'ambitieux programme de rénovations entamé sous la précédente législature, en mobilisant les moyens budgétaires auprès des acteurs fédéraux et régionaux pour en accélérer encore le rythme.

Un plan climat ambitieux et transversal

« Pour limiter le réchauffement mondial entre 1,5 °C et 2 °C maximum d'ici à 2100, l'Union Européenne prône une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % (par rapport à 1990) d'ici à 2030, et la neutralité carbone en 2050 (équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et l'absorption naturelle du CO₂). » En votant une motion déclarant l'état d'urgence climatique en 2019, Schaarbeek se fixait déjà l'objectif de diminuer ses émissions de 40% d'ici à 2030. La commune ambitionne à présent elle aussi d'atteindre les 55%³.

Nous poursuivons les efforts entamés dans le cadre du Plan Climat 2022 – 2030 permettant de garder un diagnostic exhaustif de la situation de la commune à jour, de formaliser les objectifs poursuivis et de s'assurer de leur mise en œuvre en responsabilisant les différentes parties prenantes, dans les domaines suivants :

- L'énergie à la maison et au travail, en continuant à réduire la consommation d'énergie des infrastructures communales, du CPAS, des logements sociaux, des bâtiments résidentiels ;
- La nature en ville, en rénovant l'espace public pour le transformer en espace de vie ;
- Les déplacements de services, en favorisant les déplacements bas carbone et en réduisant le besoin de déplacement ;
- La gestion des déchets en les limitant et en réduisant leurs émissions ;
- L'alimentation en faisant la promotion d'une alimentation durable et accessible.

³ <https://www.1030.be/fr/cadre-de-vie-environnement/plan-climat/le-plan-climat>

Schaerbeek sûre : une mobilisation de tous les acteurs en faveur de la prévention et de la sécurité

Le vivre-ensemble n'est possible que si tout le monde est en sécurité et se sent en sécurité dans son quartier. Chaque citoyen et citoyenne doit pouvoir se déplacer et faire ses activités quotidiennes de manière sûre, à toute heure et en tout lieu. Ceci ne concerne pas uniquement la criminalité (vol, violence), mais également le sentiment d'insécurité, les incivilités, l'intimidation en rue ou encore la sécurité routière. Pour Ecolo-Groen Schaerbeek, l'élément déterminant pour atteindre cet objectif réside dans la création d'un tissu social fort et de proximité au sein de nos quartiers permettant la création de liens et une responsabilisation collective. Cette dynamique peut être rendue possible en impliquant les citoyennes et les citoyens, les associations, les gardiens de la paix, les services communaux de prévention et de cohésion sociale et bien sûr la police qui, au-delà de l'aspect préventif, est également l'acteur de référence sur le volet répressif.

Une approche intégrée pour plus de sécurité au quotidien et dans tous les quartiers

La question de la sécurité et du sentiment d'insécurité doit s'inscrire dans une chaîne d'action depuis la prévention, prioritaire, jusqu'aux actions répressives. La situation dans certains quartiers, les récentes fusillades ou les violences envers autrui nécessitent assurément une présence de la police et l'usage de la force de manière efficace et proportionnée. Toutefois, pour Ecolo-Groen, la sécurité au quotidien est le fruit d'une approche globale, volontariste, coordonnée et planifiée impliquant la population, le monde associatif, les services communaux, l'administration régionale et la police. Cette approche doit nécessairement identifier, reconnaître et répondre aux besoins et aux attentes de toutes et tous, en ce compris les personnes ou groupes de personnes fragilisées. Ecolo-Groen souligne enfin que chaque acteur de cette chaîne de sécurité, et plus particulièrement les services publics, doivent disposer des moyens leur permettant d'agir de manière visible et rapide. Concrètement, nous formulons 7 propositions :

- Positionner l'administration communale comme leader dynamique du développement de la sécurité au quotidien en élargissant le rôle des services de prévention et de concertation locale afin de permettre une coordination active et structurée d'une part, des initiatives de citoyens, des comités de quartier, des associations actives localement et d'autre part, des actions des services de la commune, de l'administration régionale et de la police. Dans ce cadre, le plan local de sécurité et le plan régional de prévention et de sécurité sont des outils importants permettant de définir et de piloter de manière cohérente les différentes actions en matière de sécurité au quotidien ;
- Privilégier une approche de la sécurité au quotidien basée sur l'identification et la rencontre des besoins et des attentes spécifiques de chaque quartier. Les actions des acteurs de la sécurité au quotidien et plus particulièrement la police doivent définir, moduler et organiser leurs actions pour rencontrer ces besoins. Le développement et la mise en place de points de

contact d'une part, et l'organisation de rencontres régulières par quartier où les approches de sécurité au quotidien sont présentées, discutées et évaluées avec la population contribueront à renforcer et dynamiser la participation citoyenne à la définition des approches en matière de sécurité ;

- Au niveau de la police, privilégier une police locale contribuant avec les autres acteurs à la définition et à la réalisation de l'approche de la sécurité au quotidien. L'organisation actuelle de la police locale basée sur la décentralisation, la territorialisation et la résolution de problème à partir de 5 commissariats disposant des moyens permettant d'assurer toutes les fonctionnalités de base est une organisation adaptée aux besoins. Toutefois, comme chaque organisation évoluant dans un environnement dynamique, l'organisation de la zone de police peut être adaptée et améliorée. Ainsi, Ecolo-Groen prône :
 - La mise en place d'une brigade cycliste de 50 personnes affectées aux missions de patrouille, de police de proximité et de circulation ;
 - Le renforcement des services en charge de la collaboration avec le secteur socio-éducatif et le secteur socio-préventif. Pour ce point, la zone de police a développé depuis plus d'une vingtaine d'années une initiative originale : le service des assistants de concertation. Cette équipe formée de trois assistants sociaux fait le lien entre la police, le secteur socio-éducatif (depuis la maternelle jusqu'aux écoles supérieures) et le secteur socio-préventif (gardiens de la paix, gardiens de parc, maison de quartier) ;
 - Le renforcement des liens entre la police et le secteur psycho-médico-social pour le traitement des violences sexuelles ainsi qu'avec les services communaux de l'égalité des chances afin d'améliorer le traitement des plaintes ;
 - La mise en place d'un meilleur encadrement de la politique et la pratique de profilage professionnel au sein de la police, notamment dans le choix de caméras de surveillance et sur l'utilisation des données, via des critères clairs dans l'élaboration des marchés publics de la police ;
- Mieux encadrer le travail avec les gardiens et gardiennes de la paix. Ils et elles sont les mieux placés pour savoir ce qui se passe au sein de leur quartier et servir de relais entre les citoyennes, les citoyens, les autorités et la police. Il faut leur donner plus de moyens, plus d'autonomie et plus d'impulsions pour conclure des partenariats avec les associations locales, les écoles et les comités de quartier et ainsi devenir de véritables acteurs de prévention permettant d'agir sur le sentiment d'insécurité ;
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation concernant les petites incivilités et sanctionner les contrevenants en privilégiant des approches réparatrices (ex : travaux d'intérêt général) plutôt que les amendes qui sont inéquitables. Ces sanctions doivent permettre de lutter contre les sentiments d'impunité qui règnent dans certains quartiers ;
- Lutter efficacement contre les violences policières via :
 - La définition et la mise en place d'un plan interne à la zone de police contre les violences policières ;
 - Une politique de tolérance zéro lorsque des faits de violence sont constatés ;
- Afin de permettre une approche de la sécurité au quotidien basée sur le travail coordonné de l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, prévoir un financement permettant le déploiement des politiques et actions qui seront identifiées. Ecolo-Groen prône donc :
 - Un refinancement de la police locale ;
 - Une révision de la contribution de la police locale aux missions fédérales.

Enfin, si la sécurité dans l'espace public est essentielle, elle l'est tout autant à la maison. Pour qu'il n'y ait plus de violences intrafamiliales, dont les femmes et enfants sont majoritairement victimes, et pour qu'il n'y ait pas de féminicide dans notre commune, il est indispensable de traiter toute plainte avec le plus grand respect et de réaliser une analyse des risques. Les policiers seront formés le plus rapidement possible, comme le prévoit la loi Stop Féminicide. Le renforcement de la cellule EVA (emergency victims assistance) est également nécessaire et nous soutiendrons le développement de centres d'hébergement pour victimes de violences intrafamiliales sur le territoire.

Encadré : team school

Une lutte contre le harcèlement de rue et en milieu scolaire

Lutter contre le harcèlement et contre la violence dans l'espace public et à l'école sera également une priorité. Des campagnes et des outils de prévention seront mis en place, notamment via les associations de terrain : nous pensons par exemple à la campagne « le harcèlement en Rue, NON, ce n'est pas normal », initiée par la Maison des Femmes en 2015, l'objectif étant de conscientiser les usagers de l'espace public victime de violence – majoritairement des femmes – que si la liste des agressions possibles est longue, les réponses le sont aussi.

Nous mobiliserons également les écoles, les hautes écoles et les universités qui sont des lieux où on apprend le bien vivre ensemble, afin que s'y déploie efficacement l'information relative au harcèlement dans l'espace public, aux moyens d'y faire face et aux recours administratifs qui existent.

Schaerbeek au service de ses citoyens : des politiques pour chaque besoin et chaque âge

Une commune au service de ces citoyens, c'est une commune qui prend soin de chacune et de chacun, quelle que soit son origine, son genre, son âge, sa langue, ses revenus ou son niveau de formation. Ecolo-Groen Schaerbeek soutient le développement des biens communs et des services collectifs de la commune pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin et porte une attention particulière à la collaboration entre les différentes communautés (Communauté flamande et Fédération Wallonie-Bruxelles) pour le financement des politiques publiques communales. Nous pensons notamment aux crèches, aux écoles, aux dispositifs d'accueil pour sans-abris, aux maisons médicales, aux associations culturelles, aux maisons de repos ou aux résidences services. C'est pour l'épanouissement des aînés, des familles, des enfants et des jeunes que nous transformons le visage de notre commune.

Une place en crèche pour chaque enfant

Schaerbeek est une des communes les plus jeunes de Belgique. A ce titre, nous voulons une commune qui accueille nos enfants, où ils peuvent grandir dans un environnement propice à leur développement, une commune où leur avis compte (et pour les plus petits ceux de leurs parents) et où ils participent réellement à la vie locale. Un accueil de qualité de la petite enfance constitue une opportunité formidable pour développer au mieux l'énorme potentiel de chaque enfant (langage, socialisation,

respect des autres, confiance en soi, etc.) tout en favorisant l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle des parents.

Encadré crèches

Bien que le contexte de l'accueil de la petite enfance ait positivement évolué sous la législature passée, nous nous devons de continuer sur notre lancée. Notre objectif, si possible pour 2030 : une place en crèche pour chaque enfant. A cette fin, nous porterons notre attention sur les éléments suivants :

- A partir de 2025, alléger encore la facture pour les bas et pour les moyens revenus ;
- Amplifier les mesures déjà prises pour diminuer les coûts pour les parents solos et pour améliorer l'accessibilité des crèches en ce compris pour les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) ;
- Améliorer la prise en charge et veiller à la qualité de l'encadrement.

De plus, nous nous engageons également à :

- Créer un système unique d'inscription, efficace et transparent, pour l'octroi d'une place aux crèches communales francophones de Schaerbeek, doublé d'une information rapide et fiable sur les procédures et sur les décisions ;
- Généraliser le principe des éco-crèches sur le territoire de la commune : objectif zéro plastique, zéro déchet, 100% bio et équilibré, un environnement éco-responsable, un matériel et des matériaux durables. Les éco-crèches font du bien à nos bambins et à l'environnement, augmentent l'accès à l'alimentation saine, notamment bio, et la qualité de l'accueil. Elles permettent d'avoir comme ambition l'éradication des perturbateurs endocriniens et des pollutions intérieures, mettent en place des stratégies visant à réduire la production de déchets, tout ceci sans représenter une charge de travail supplémentaire pour les puériculteurs et puéricultrices ;
- Soutenir et encourager la formation continue des puériculteurs et puéricultrices ;
- Mettre en place un « Conseil des parents » pour les crèches francophones qui pourra interagir notamment avec le conseil d'administration des crèches de Schaerbeek ;
- Superviser la construction et le développement de la première crèche néerlandophone communale à Schaerbeek, dans la rue Brichaut.

Les jeunes enfants ont également des droits et des besoins dans l'espace public. Pour les rencontrer, nous souhaitons :

- Penser l'aménagement des espaces publics en participation avec et pour les enfants en veillant à leur sécurité (routière notamment) mais aussi au caractère joyeux et ludique de l'espace public ;
- Développer des espaces de jeux extérieurs et intérieurs, ouverts en-dehors du temps scolaire, pour permettre aux enfants de sortir de chez eux et d'avoir de l'espace pour jouer par temps froid ou pluvieux et pour permettre aux parents de souffler et de se rencontrer. Nous encouragerons le développement de projets comme Baboes, place Gaucheret.

Un enseignement accessible et de qualité

Le monde change et l'école doit être actrice de ce changement, tout en l'accompagnant. Investir dans la qualité de l'enseignement, c'est investir dans notre avenir. La commune dispose d'un réseau

d'écoles communales francophones et néerlandophones, notre responsabilité est de continuer à leur donner les moyens d'accueillir et de former nos enfants.

Parce que la scolarité ne peut pas être entravée pour des raisons financières, l'école doit être accessible pour toutes et pour tous via les mesures suivantes :

- La gratuité effective dans l'enseignement maternel francophone, avec une extension progressive vers l'enseignement primaire et vers l'enseignement secondaire, pour ce qui concerne les fournitures scolaires et les excursions ;
- La gratuité des temps de midi et des repas scolaires pour tous les enfants, en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- L'extension de la politique déjà mise en place dans nos deux écoles néerlandophones à toutes les écoles communales visant à privilégier les collations saines et que les repas proposés par les écoles communales soient bio et de saison et proposent des alternatives aux menus carnés ;
- La garantie, dès la sortie des classes, d'un accueil de qualité pour les enfants qui restent dans l'enceinte de l'école. Cet accueil doit être accessible financièrement pour toutes et tous et gratuit pour les revenus inférieurs au revenu minimum d'insertion majoré de 10% ;
- Le soutien aux écoles pour qu'elles soient en mesure d'offrir des activités extrascolaires de qualité, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou musicales ;
- L'analyse des possibilités d'un soutien financier pour les familles dans lesquelles les coûts scolaires constituent un frein à la scolarité des enfants ;
- Pendant les périodes de congé scolaire, une offre de stages proposés par la commune de qualité et accessibles financièrement (prix variable en fonction du revenu, comme c'est le cas dans les crèches conventionnées, et gratuits pour les bas revenus).

Encadré Ecoles NL & FR

Outre la gratuité, nous serons actifs pour poursuivre les objectifs suivants :

- Encourager et faciliter la création de places dans les écoles dont la commune est le pouvoir organisateur, tant dans l'enseignement francophone que dans l'enseignement néerlandophone, voire bilingue lorsque c'est possible et avec une attention particulière pour les écoles secondaires. Des espaces sont prévus pour des institutions scolaires sur les nouveaux sites «Josaphat» et «Cité des Médias» ;
- Investir dans les bâtiments scolaires communaux actuels, dans le but de les rendre plus performants énergétiquement, plus, modernes, plus agréables, plus lumineux, plus spacieux... ;
- Soutenir et accompagner les enseignants débutants de manière à éviter au maximum les situations de pénurie d'enseignants et investir dans l'encadrement et le soutien au corps enseignant ;
- Garantir la plus haute qualité d'accueil en maternelles dans toutes les écoles communales, notamment et prioritairement en classe d'accueil, en limitant le nombre d'élèves par classe, en encourageant la formation continue des instituteurs et des institutrices et en garantissant la présence sur chaque site d'un puériculteur ou d'une puéricultrice ;
- Multiplier les projets pédagogiques innovants et mobilisateurs, telles que les pédagogies actives, les échanges linguistiques, la création de potagers et de composts, la pratique de

l'école du dehors, l'éveil artistique, l'évaluation par portfolio..., en particulier dans les écoles accueillant les enfants venant des milieux les plus défavorisés ;

- Veiller à la bonne organisation des Conseils de Participation réunissant équipe éducative, personnel, élèves, direction, parents, représentants de l'environnement social et économique de l'école, pour leur utilité en termes de possibilité de dialogue et d'amélioration de la vie scolaire ;
- Développer des programmes d'échanges entre des écoles de régimes linguistiques différents (écoles francophones et néerlandophones). Notre réseau d'écoles communales pourra par exemple développer un projet pilote d'échanges linguistiques entre l'école Paviljoen et l'école Magritte et entre De Kriek et l'école 10 ;
- Intégrer les cours de natation à l'offre de cours dans le fondamental et en début de secondaire ;
- Proposer des lieux d'études aux élèves afin de permettre à ceux qui ne disposent pas d'un endroit isolé et au calme au sein de leur domicile de disposer d'un espace d'étude adéquat ;
- Développer le nouveau projet de « Brede Scholen » (concept défini par l'Onderwijscentrum Brussel - OCB) permettant l'ouverture des écoles aux parents et au quartier où elles sont implantées : chaque école communale devient ainsi une « école ouverte » qui fait partie du quartier, tant pendant les heures scolaires qu'en dehors du temps scolaire (soirée, weekend, vacances) : accueil des enfants, enseignement, activités parascolaires, soutien scolaire, infrastructures sportives, artistiques et informatiques doivent pouvoir y trouver une place. La commune sera responsable de 3 Brede Scholen couvrant les 18 écoles néerlandophones de Schaerbeek, ouvrant ainsi leurs portes à tous les enfants néerlandophones de notre commune. Ce faisant, ce projet stimule également la collaboration entre les écoles francophones et néerlandophones ;
- Offrir à tous les élèves, en particulier en maternelles, la possibilité d'avoir une bonne maîtrise de la langue de l'enseignement ;
- Avoir une ouverture à toutes les cultures et encourager le développement de classes d'accueil des primo-arrivants et l'accueil d'enfants migrants en assurant notamment que toutes les écoles de Schaerbeek mettent à disposition des parents une procédure administrative pour l'inscription des enfants sans documents de séjour ;

Des politiques ciblées pour accompagner les enfants et les jeunes vers leur avenir

La jeunesse est l'âge de tous les possibles, de tous les apprentissages, de tous les risques et de toutes les opportunités. Nous voulons offrir à nos jeunes les outils et l'espace pour grandir et apprendre dans un environnement bienveillant, sain, ouvert sur le monde et sur la différence, au sein duquel chacune et chacun a sa place. Nous voulons un espace public où nos enfants, nos ados, nos jeunes peuvent jouer et se déplacer en toute sécurité et développer ainsi leur autonomie pour acquérir confiance en eux et en l'avenir.

Encadre : onder Ecolo-Groen werd de eerste Nederlandstalige jeugdendienst opgericht in Schaerbeek en kwam de Nederlandstalige jeugddraad samen voor het eerst samen.

Les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse et les groupes de jeunes sont des partenaires incontournables. Nous devons également atteindre les jeunes, en particulier les filles, qui ne participent à aucunes activités sociales en dehors de l'école. Pour y arriver, nous mobiliserons le Conseil des Jeunes de Schaerbeek francophone et néerlandophone récemment mis en place et nous développerons, en concertation avec eux et en favorisant l'intelligence collective, les propositions suivantes :

- Etablir un plan jeunesse au niveau local, comme c'est déjà le cas du côté néerlandophone, afin de mettre en œuvre une stratégie politique pluriannuelle qui concerne les jeunes et répond aux défis de leur participation et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Il permettra d'agir de manière transversale sur toutes les politiques menées par la commune, en y accordant les moyens financiers et humains adéquats. Le plan jeunesse local traitera aussi bien des questions d'activités extrascolaires que de mobilité et d'aménagement urbain ;
- Développer des lieux avec et pour les jeunes où il y aura des infrastructures spécifiques telles qu'un fablab, un studio d'enregistrement de musique, de vidéo, un labo photo, etc. Les jeunes pourront y recevoir de l'aide logistique, administrative et humaine pour réaliser leurs projets sur la commune ;
- Continuer à développer l'utilisation du bâtiment 'Kattenpoel' en tant que centre/lieu de rencontre pour les jeunes néerlandophones de Schaerbeek ;
- Multiplier, entretenir et embellir les jeux et infrastructures sportives de plein air dans les quartiers : ils sont pour beaucoup les premiers lieux de rencontres sportives et permettent à des jeunes non affiliés à des clubs sportifs de pratiquer les sports d'équipe ;
- Envisager le rôle de l'administration communale comme fédérateur des initiatives existantes et non comme opérateur, sauf s'il y a un manque à combler qui ne peut l'être par un opérateur déjà installé sur la commune ;
- Former et sensibiliser les professionnels des secteurs jeunesse au harcèlement, aux violences de genre, aux discriminations et au racisme.

De la solidarité et des services adaptés aux situations spécifiques de nos aînées et aînés

Nous vivons plus longtemps, et nous souhaitons que ce soit dans les meilleures conditions possibles, en choisissant son lieu de vie, et en continuant à avoir accès à une vie sociale active. Pour ce faire, nous porterons, en concertation avec le conseil consultatif des seniors, les propositions suivantes pour nos personnes aînées :

- Renforcer le financement des politiques d'accompagnement, notamment via les réseaux d'entraide et des outils de solidarité favorisant autonomie et bien-être (titres-services, chèques-taxi, aides familiales grâce à A vos côtés 1030) afin d'accompagner la perte d'autonomie ;
- Poursuivre les réformes pour un accueil de meilleure qualité des personnes en perte d'autonomie et qui ne peuvent plus vivre chez elles, avec une attention particulière pour les personnes désorientées et leurs familles (groupes de paroles Alzheimer);
- Créer, dans les quartiers, des solidarités autour de la personne âgée afin de lutter contre l'isolement (maillage social qui lui permet d'avoir accès à tous les services dont elle a besoin) et encourager le voisinage solidaire, par exemple pour les courses ou dans les déplacements ;

- Garantir l'accessibilité financière des services d'aide aux personnes âgées en tenant toujours compte du revenu des personnes et de leur situation individuelle plutôt que de celle du ménage (droits individuels) ;
- Tenir compte des avis rendus par le Conseil Consultatif des Seniors sur l'ensemble des compétences communales qui ont un impact sur leur vie : logement, mobilité, espaces verts, propreté publique, santé, services d'aides à domicile... ;
- Prendre une série d'initiatives qui permettent aux enfants et aux aînées et aînés de se rencontrer, en créant par exemple une halte-garderie dans une maison de repos du CPAS ou en favorisant les initiatives de parrainage entre les écoles communales fondamentales et les lieux d'accueil des personnes âgées ;
- Soutenir les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel, notamment en adaptant les règles urbanistiques et en sensibilisant les services communaux à cet enjeu. La maison BILOBA (lieu de vie solidaire pour les seniors à Schaerbeek) ou les Griottes à Terdelst peuvent être une source d'inspiration. En la matière, les projets de partenariat entre le CPAS, le Foyer Schaerbeekoïse et l'ASIS seront soutenus ;
- Encourager et informer à propos de toutes les initiatives de bénévolat ou d'engagement des jeunes seniors (grands parents pour le climat, soutien aux écoles de devoirs, Duo for Job, soutien aux réfugiés, alphabétisation...).

Une politique santé à l'attention de toutes et tous

A compléter

Des activités et infrastructures sportives accessibles et variées

Le sport est un formidable outil de développement personnel, d'amélioration de la santé, d'apprentissage de la vie en collectivité et de socialisation pour toutes et tous et à tous les âges. Nous en avons fait une grande priorité ces dernières années.

Encadré : les X succès sportifs : Neptunium 10,30 Km,... voir Thomas

Nous poursuivons les travaux entamés, en accordant une attention particulière aux points suivants :

- Les femmes et les filles ont moins d'infrastructures sportives à leur disposition et ont moins d'occasions de faire du sport que les hommes et les garçons. Afin de rééquilibrer l'offre et d'encourager la pratique sportive féminine, garantir que toute nouvelle infrastructure sportive fasse un effort spécifique être accessible et pour s'adresser aux femmes et aux filles;
- Soutenir les initiatives permettant en particuliers aux seniors d'avoir accès à la pratique de sport « doux » en salle ou en plein air et adaptés à leurs besoins spécifiques ;
- Renforcer le dispositif des chèques sport, dont nous avons rendu l'accès plus transparent et plus équitable, par une augmentation du remboursement des droits d'inscription. Les chèques sport permettent de diminuer l'obstacle financier afin que les enfants, dès leur plus jeune âge, puissent pratiquer une discipline sportive. Nous serons également attentifs au fait de visibiliser ce dispositif afin qu'il soit connu du plus grand nombre.
- Poursuivre le développement des espaces de pratique sportive extérieure en libre accès dans les différents parcs et espaces verts de la commune comme cela a été réalisé au Terdelst : nous

voulons par exemple aménager des couloirs de course en direction du Parc Josaphat et installer un parcours pour joggeurs dans et autour du parc ;

- Organiser plus d'événements sportifs sur le territoire de la commune : des tournois de foot entre quartiers, des découvertes et initiations sportives,... Nous placerons Schaerbeek sur la carte des événements sportifs bruxellois comme avec les 10,30km de Schaerbeek ou le Brussels European Football Cup organisé chaque année par le Crossing ;
- Pérenniser l'organisation d'Urban Sessions à Schaerbeek afin de permettre aux Schaerbeekois et Schaerbeekois de côtoyer gratuitement les athlètes internationaux de BMX Freestyle et de profiter des initiations gratuites à l'ensemble des sports urbains représentés ;
- Poursuivre le réaménagement et le déploiement du parc sportif Terdelt avec la construction d'une nouvelle salle de sport, d'une nouvelle buvette et la réalisation de nouveaux terrains pour la pratique du basket 3c3 et l'aménagement d'une piste finlandaise pour la course à pied en lien avec le parc Albert ;
- Mettre en route le réaménagement des parties non-aquatiques du Neptunium pour en faire le cœur sportif de la commune grâce notamment à l'aménagement d'une salle de sport (fitness) inclusive et d'une salle destinée à la pratique des arts martiaux (taek-won-do, judo, karaté) ;
- Pour encourager la pratique du sport dans les quartiers, organiser à intervalles réguliers des « rues aux sports » qui permettront aux jeunes schaerbeekois de découvrir de nouvelles disciplines sportives au bas de leurs immeubles ;
- Poursuivre le soutien à l'action des clubs sportifs en faveur du climat, de l'environnement, de l'égalité des genres, de l'inclusion des publics fragilisés par le maintien d'un subside accordé via un appel à projet.

Enfin, nous entamerons les réflexions nécessaires pour permettre aussi aux parents solo de pratiquer une activité sportive. A ce titre, nous étudierons les partenariats qui peuvent être faits entre structure sportive et accueil des enfants.

Des services communaux efficaces et exemplaires

L'administration et l'ensemble des services communaux doivent être accessibles à toutes et tous, notamment grâce au maintien de contacts physiques afin de lutter contre l'exclusion numérique. Des initiatives seront prises afin de garantir que les droits de chacun soient connus et appliqués et nous lutterons ainsi contre la problématique du non recours aux droits que vit encore un nombre important de citoyennes et de citoyens.

A ce titre, nous voulons :

- Développer l'automatisation des droits sociaux ;
- Maintenir des services et des guichets « physiques » uniques où les personnes peuvent trouver toute l'information nécessaire et être accompagnées vers les services spécifiques ;
- Travailler avec les associations de terrain et les personnes concernées (experts du vécu) pour simplifier les démarches administratives en partant de leurs besoins et de leurs réalités ;
- Lutter contre la fracture numérique en :

- Déployant des espaces publics numériques (EPN) qui proposeront un accompagnement à ceux qui en ont besoin dans leurs démarches ;
- S’assurant de la prise en charge de toutes les personnes n’ayant pas accès aux services de manière numérique, en formant une équipe formée sur ces enjeux ;
- Maintenant des services et guichets physiques ainsi qu’un accès téléphonique pour toutes les démarches numériques qui nécessitent une assistance ;
- Favoriser le respect de l’usage du français et du néerlandais au sein des administrations publiques et pour ce qui concerne les matières communautaires, nous garantirons des services communaux bilingues à destination des citoyennes et des citoyens ainsi qu’une programmation bilingue dans l’enseignement (pour le primaire et pour le secondaire communal), dans l’accueil de la petite enfance, dans la culture, dans le sport, dans le bien-être et dans la santé ;
- Inciter les développeurs des sites web des institutions communales à porter une attention particulière aux questions d’ergonomie et d’accessibilité.

Par ailleurs, nous veillerons à ce que l’administration soit transparente et que les décisions publiques soient disponibles, motivées et consultables à partir du site internet de la commune. Les délibérations du Conseil communal ainsi que les plans stratégiques communaux seront consultables par internet.

Les mandataires communaux (collège, conseil communal, mandataires dans les associations para-communales) devront être irréprochables dans l’exercice de leurs fonctions et veiller de manière exclusive aux intérêts communaux. L’onglet transparence du site internet de la commune fournira les informations sur les mandats et rémunérations des mandataires publics communaux.

Schaerbeek vivante et dynamique : des commerces et des lieux pour se détendre, se cultiver et faire la fête

Schaerbeek regorge de commerces locaux, de bars, de restaurants et d’initiatives diverses permettant de participer au dynamisme reconnu de notre commune. Ce dynamisme économique, culturel, nocturne doit être encouragé et soutenu et tendre progressivement vers des modèles économiques plus durables, respectueux de l’environnement et basés sur la proximité et les circuits courts. Schaerbeek dispose également de tout le potentiel, notamment au niveau patrimonial, pour se positionner en matière de tourisme. Enfin le dynamisme de Schaerbeek passe aussi par la participation citoyenne à la vie de la cité. Cette participation est essentielle aux yeux d’Ecolo-Groen Schaerbeek et doit être encouragée.

Un tissu économique local prospère

Schaerbeek est une commune à taille humaine. Nous encouragerons le développement de l’économie de proximité. Il doit être facile de rejoindre les différents commerces et Horeca, de faire ses courses à 5 minutes de chez soi. Concrètement, nous voulons créer un tissu économique de proximité, durable et non délocalisable, dans le but de répondre aux besoins des citoyens et des citoyennes, de limiter les coûts sociaux et environnementaux et d’encourager des emplois locaux de qualité. Tout ce que crée l’économie doit en outre être pensé comme une contribution au bien-être des générations actuelles, sans compromettre celui des générations futures.

Pour ce faire, nous voulons :

- Soutenir le développement des noyaux commerciaux actuels (Brabant, Helmet, Dailly, Louvain) et émergents (Colignon, Ecuries van de Tram, Plasky,...), ainsi que les initiatives citoyennes ou en économie circulaire, collaborative ou sociale et solidaire. La commune dispose d'un certain nombre de leviers qu'elle peut mobiliser : l'aménagement de l'espace public, la mobilité, l'encouragement et la valorisation de la production locale, l'éclairage public, la propreté, le sentiment de tranquillité, etc. Autant d'éléments qui permettent d'agir sur l'attractivité d'un territoire et de dynamiser les activités commerciales et économiques ;
- Organiser avec les commerçants et les entreprises des « diagnostics de quartier » afin de mener des politiques transversales favorables aux commerces (aménagement de l'espace, livraisons, propreté, sécurité, parking,...) ;
- Mettre en place une plate-forme multifonctions pour les commerçantes et les commerçants où il sera possible de:
 - Faire des achats groupés (diminution du coût unitaire) ;
 - Bénéficier de conseils sur mesure (par exemple via le service d'éco-conseil de la commune) ;
 - S'inscrire à des formations ou webinaires (marketing en ligne, gestion, etc.) ;
- Porter une attention particulière à l'entrepreneuriat féminin, avec des programmes de formation et un accompagnement pré et post-crédation d'activités économiques et commerciales ;
- Encourager le développement de la vie culturelle et nocturne dans des quartiers bien définis et en prenant en considération la question des nuisances sonores ;
- Mettre à disposition des citoyennes et citoyens une carte des commerçants (via un site internet qui y est dédié) et organiser des événements en impliquant les entreprises et les commerces schaarbeekois ;
- Créer une agence commerciale publique qui a pour vocation de mettre en location des surfaces commerciales vides à un prix abordable, afin de permettre à des personnes de se lancer comme indépendantes dans une activité commerciale ou entrepreneuriale durable, répondant aux besoins de la population. Les initiatives coopératives et solidaires feront l'objet d'une attention toute particulière ;
- Continuer à libérer des espaces pour la création et l'innovation via les occupations temporaires et via une logique de tiers lieux, c'est-à-dire des lieux de rencontre complémentaire à son foyer et à son lieu de travail ;
- Faire de Schaerbeek une commune du commerce équitable et durable inciter les différents acteurs à suivre cette voie ;
- Encourager la multiplication des repairs cafés et en étendre le principe à d'autres domaines permettant ainsi de réparer ses vêtements, son vélo ou son électro-ménager dans le quartier ;
- Développer le tourisme à Schaerbeek : le potentiel de notre commune (proximité du centre, patrimoine architectural, espaces verts majestueux, espaces culturels,...) doit être mieux valorisé, en tenant compte des aspects économiques et durables. La commune doit veiller à mieux intégrer ses sites touristiques et patrimoniaux dans les différents outils régionaux de promotion du tourisme bruxellois, ceci en concertation avec les organismes publics dédiés, tel que Visit.brussels, de même qu'avec les initiatives privées ou associatives (ARAU, journées du patrimoine, Arcadia, etc.)

Des leviers pour l'insertion socio-professionnelle

Les leviers des politiques en matière d'insertion socio-professionnelle se situent davantage aux niveaux de pouvoir fédéral et régional. Pour autant, notre commune a un rôle à jouer, notamment pour ce qui concerne :

- Le soutien à la politique d'insertion socio-professionnelle menée par le CPAS, pour les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) via la formation, les contrats d'insertion sociale, la mise à l'emploi. Nous étudierons la possibilité de dédier un « référent emploi » au sein du CPAS, dont la mission sera le développement des partenariats avec de nouveaux utilisateurs externes prêts à accueillir des travailleurs en insertion ;
- L'augmentation du nombre de contrats créés sur le territoire de notre commune, en continuant à développer des partenariats avec les acteurs publics et associatifs, mais aussi avec les PME actives sur le territoire de notre commune, toutes ces structures étant génératrices soit de contrats d'apprentissages, soit d'emplois stables et pérennes ;
- L'attention particulière pour le public des nouveaux arrivants, en partenariat avec VIA et « Het huis van het Nederlands », pour ce qui concerne l'apprentissage des langues, éléments favorisant l'insertion sur le marché du travail ;
- L'expérimentation à l'échelle communale d'un « territoire zéro chômeur de longue durée » en collaboration avec la Région et le fédéral pour favoriser l'emploi de proximité répondant au besoin du chercheur d'emploi, du quartier et des opérateurs (mission locale, Actiris, associations, etc.).

Un accès à la culture pour toutes et tous

La culture, c'est l'âme et la mémoire d'une collectivité et c'est ce qui nourrit nos modes de pensée et de vivre. Considérée comme le 4e pilier du développement durable, la culture permet à la ville de répondre indirectement à un bon nombre des défis auxquels elle est confrontée : diversité, vivre-ensemble, inégalités, cohésion sociale, sécurité, sentiment d'appartenance, etc.

Schaerbeek est une ville d'artistes. Des artistes y ont vécu et y ont créé, des artistes y vivent et y créent encore aujourd'hui. Le patrimoine de Schaerbeek, qu'il soit matériel ou immatériel, est le témoin de leur passage. Il doit être conservé, valorisé et développé. Garantir l'accessibilité aux lieux et aux initiatives culturelles est la première des priorités lorsque l'on se penche sur les politiques culturelles, afin que l'ensemble des habitantes et des habitants puisse bénéficier du contenu offert par les diverses infrastructures et produits culturels.

Encadre: Schaerbeek est une commune d'artistes et certainement de musiciens. Sous la politique d'Ecolo-Groen, le projet MUZIK1030 a été lancé, répertoriant et soutenant la richesse musicale de notre commune. 480 concerts gratuits 1.857 musiciens soutenus plus tard, le projet s'est développé en un réseau solide et une marque propre avec un festival, une playlist, un travail pour les jeunes (Club1030)... Ecolo-Groen veut poursuivre cette politique et donner la priorité aux musiciens locaux.

Dans le même temps, nous serons attentifs à offrir aux acteurs et aux actrices du monde culturel la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser leurs créations, de les promouvoir, d'accéder aux initiatives culturelles, de garantir leur liberté de choix, leur appartenance et leurs référents

culturels ainsi que le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles (cfr déclaration de Fribourg sur les droits culturels).

De manière concrète, nous voulons :

- Permettre au Centre Culturel de Schaerbeek de se déployer et de continuer à développer son travail de proximité avec les habitantes et habitants, les artistes et les associations schaarbeekois tout en élargissant son cercle de rayonnement. Son rôle doit être central dans le développement du pôle culturel SKA, actuellement en cours de travaux, et dans le soutien des artistes de la commune ;
- Proposer la création d'un réseau rassemblant toutes les initiatives au niveau culturel et l'instauration d'un pass culture qui permettrait aux habitantes et aux habitants de découvrir toutes les pépites. En effet, Schaerbeek bouillonne d'initiatives au niveau culturel et a sur son territoire quelques institutions reconnues comme les Halles, De Kriekelaar, la Balsamine, le théâtre Océan Nord, le Magic Land Théâtre mais aussi une multitude d'associations et d'initiatives privées qui font le vivier culturel de la Commune. Le lien entre toutes ces énergies est à développer ;
- Schaerbeek étant officiellement bilingue, mais de facto multilingue, encourager et développer des projets valorisant cette diversité, par des projets communs entre les services communaux de culture francophone et de culture néerlandophone ainsi qu'en faisant des ponts avec toutes les autres cultures ;
- Inscrire la culture dans des dynamiques plus vertes, notamment en favorisant les comportements éco-responsables et en soutenant les opérateurs culturels locaux dans leur transition écologique en mettant en relation l'événement manager, le service culture et la cellule développement durable ;
- Viser l'accessibilité physique ou alternative numérique, de tous les espaces culturels communaux ;
- Poursuivre l'appel à projet Culture "1030 Faire Culture";
- Faire de la Maison des Arts un lieu de culture pour l'ensemble des habitant.es de la commune de Schaerbeek ;
- Renforcer les liens entre la Maison des Arts et la Maison Autrique ;
- Continuer à soutenir les projets de médiation portés par les théâtres schaarbeekois via le PASS1030;
- Relancer sur une forme modernisée le parcours d'artistes de façon annuelle ;
- Etudier les possibilités de mise d'espaces de création et d'espaces de diffusion, par l'intégration dans l'espace public par exemple, mais aussi, via des partenariats et des conventions, dans l'espace privé ;
- Au niveau des bibliothèques, poursuivre les partenariats qui permettent de faire connaître la bibliothèque à de nouveaux publics et adapter les horaires en fonction des publics des trois bibliothèques francophones.

Encadré : X réussites culture ?

Une participation citoyenne encouragée et intégrant tous les publics

Vivre ensemble, c'est aussi décider et être responsable ensemble de notre commune. Aujourd'hui, les personnes habitant Schaerbeek ne veulent plus simplement être informées et consultées, elles veulent réfléchir et être impliquées dans les processus et dans les décisions politiques. Le niveau communal est le niveau par excellence pour lancer des expériences en cette matière. A ce titre, nous souhaitons promouvoir « une participation citoyenne PLUS » pour les Schaerbeekois et des Schaerbeekaises, notamment via les initiatives suivantes :

- Constituer des panels citoyens et de riverains par tirage au sort. Ces panels donneront une vision ou du feedback sur un domaine de gestion communal ou pourront faire des propositions concernant un quartier particulier ou un projet concret. Dès le début du processus, les participants seront informés du statut des recommandations qu'ils formuleront et dans tous les cas, les autorités communales seront tenues, le cas échéant, d'expliquer les raisons pour lesquelles elles ne les retiennent pas ;
- Créer des modalités d'action permettant d'éviter que seules les voix fortes se fassent entendre et d'inclure toutes les catégories de la population schaerbeekoise dans les dynamiques de participation. Il s'agira de mettre en œuvre des stratégies ciblées, adaptées, avec des récits positifs accompagnés par des outils communicationnels appropriés, interculturels permettant à ces différents publics de participer, de s'approprier des politiques publiques locales et de se reconnecter aux pratiques et usages des institutions locales.
- Encourager le recours à l'initiative citoyenne, qui permet aux Schaerbeekaises et aux Schaerbeekois de lancer des propositions de concrètes. Si le nombre de signatures nécessaires est atteint, le Collège des échevins devra traiter la proposition citoyenne et le conseil communal devra émettre un vote la concernant ;
- Soutenir le droit d'interpellation, qui permet aux Schaerbeekaises et aux Schaerbeekois d'introduire une alternative à la politique menée par le Collège des échevins ;
- Mettre en place un « Budget Citoyen » afin de demander à des citoyens de débattre de l'affectation de certains moyens budgétaires et de leur permettre de décider comment utiliser un certain budget destiné à améliorer le cadre de vie ;
- Faciliter l'introduction rapide et le suivi efficace des demandes auprès de la commune pour, notamment, le placement de caméras détectant la vitesse ou des arceaux à vélos, pour la plantation d'arbres et de plantes, pour l'établissement d'une rue à jouer ou d'une rue potagère ;
- Réactiver le médiateur *Achille Colignon* sur les réseaux sociaux qui a pu lors des années précédentes, permettre une communication utile, conviviale, aisée et rapide entre les services communaux et les habitantes et les habitants de notre belle commune.

La participation citoyenne passe également par les comités de quartier ou par les comités de rue, par les projets citoyens, par le travail de rue, par les gardiennes et les gardiens de la paix, par la police de proximité. Tous ces acteurs constituent des maillons essentiels dans la vie d'un quartier. Ainsi nous souhaitons :

- Soutenir ces acteurs et leurs collaborations respectives et favoriserons l'éclosion de comités de quartier afin qu'un réseau fort de voisins et voisines puisse se constituer et former un maillon entre la commune et les quartiers ;
- Transformer la prime pour des initiatives de quartiers durables en un véritable budget de quartier qui mettra l'accent sur le renforcement du tissu social de voisinage ;

- Développer un service communal responsable du « réseautage » et de la cohésion sociale de tous les acteurs d'un quartier : riverains, associations sociales et citoyennes, commerçants, écoles, police, travailleurs de rue et gardiens de la paix ;
- Mettre les nouveaux arrivants à Schaerbeek en contact direct avec les associations, les comités de quartier, les écoles ou les organisations de migrants, en fonction de leurs besoins. Les comités de quartier seront, quant à eux, encouragés à accueillir et à informer les nouveaux arrivants dans leur nouveau quartier, notamment via la promotion de leurs événements via des toutes-boîtes.

La participation citoyenne doit également pouvoir continuer à s'exprimer dans la rue. Sous la précédente législature, le droit de manifester a été remis en question au travers d'initiatives législatives émanant du pouvoir exécutif fédéral. Nous serons particulièrement attentifs, dans les limites de nos compétences communales, au maintien de ce droit de manifester de manière pacifiste et sans entrave ou intimidations non justifiée de la police. Cela passera notamment par des procédures transparentes pour ce qui concerne la délivrance des autorisations.

Et les finances dans tout cela?

Une campagne électorale est l'occasion pour chaque liste de présenter ses projets pour la commune et pour les Schaerbeekoises et Schaerbeekoïses.

Mais tous ces projets sont-ils finançables ? Ou sont-ils des promesses électorales sans lendemain ? Ecolo-Groen Schaerbeek ne mentira pas aux électeurs !

Un peu de pédagogie

Au niveau de l'Etat fédéral ou des Régions, les dépenses de fonctionnement (salaires, factures énergie,) et les dépenses d'investissement (construction de bâtiments, rénovation de l'espace public...) sont mises sur le même pied. Il leur est demandé d'équilibrer leur budget sans distinctions du type de dépenses. C'est absurde ! C'est comme demander à une famille d'équilibrer son budget, l'année où elle achète un logement familial, par des recettes équivalentes.

Le budget communal distingue lui les dépenses de fonctionnement (ce qu'on appelle le budget ordinaire) des dépenses d'investissement (ce qu'on appelle le budget extraordinaire). Comme une famille, la commune recherche l'équilibre de son budget de fonctionnement et elle emprunte quand elle investit. Elle doit juste faire attention à ne pas emprunter de manière inconsidérée car les remboursements de ses emprunts sont à charge de son budget de fonctionnement.

L'état des finances communales en 2024

En léger équilibre en 2018, les finances communales de toutes les Villes et Communes du Royaume ont été mises à rude épreuve par la crise du COVID mais surtout par la très forte inflation qui ont vu progresser significativement les frais de personnels (ces derniers représentent 45% du budget communal). La crise économique et sociale n'a évidemment pas épargné les grandes communes populaires comme Schaerbeek. Les dépenses sociales (principalement celles du CPAS) ont-elles aussi considérablement augmenté.

En 2024, la Commune a adopté un budget avec un déficit de 8 millions d'euros. C'est une somme importante mais à relativiser puisque cela représente moins de 2,5% de son budget. Il n'empêche que le prochain Collège devra s'engager à un retour à l'équilibre financier pour la fin de l'année 2026.

Ecolo-Groen Schaerbeek, pour atteindre cet objectif de retour à l'équilibre, a toujours plaidé pour équilibrer les efforts équitablement entre des économies sur les dépenses (entre autres les économies d'énergie), une meilleure perception des recettes et la recherche de subsides de la Région et de l'Etat fédéral.

ECOLO-GROEN préfère la transparence et l'honnêteté. Les 3 prochaines années ne permettront pas de « cadeaux fiscaux ». Beaucoup de promesses électorales seront sans doute formulées par d'autres partis ou listes, mais ces propositions seront soit mensongères soit ne pourront se réaliser qu'en procédant à des diminutions de l'aide sociale, de la sécurité publique ou de licenciement de personnel qui aura pour conséquence immédiate une baisse de la qualité des services rendus aux citoyens. Nous nous y refusons !

Mais dans 3 ou 4 ans, si la Région et l'état fédéral financent mieux les grandes villes (ce que les écologistes défendent via les Parlements), et si nous avons retrouvé l'équilibre budgétaire, nous serons favorables à une diminution ciblée de la fiscalité, pour autant qu'elle ne se fasse pas au détriment des politiques sociales.

Les engagements d'Ecolo-Groen Schaerbeek :

- Maintenir une capacité d'investissements importants : ce qui nous a permettra de continuer à rénover et partager l'espace public entre tous les usagers ainsi que construire et rénover des écoles et des crèches.
- Maintenir et augmenter les aides sociales et le soutien au secteur associatif en charge des plus fragilisés de notre commune.
- Garantir le financement de notre Zone de Police pour assurer la sécurité de toutes et tous par une police de proximité.
- Augmenter nos capacités à trouver des subsides (entre autres via des fonds européens) et nos modes de perceptions des impôts communaux pour augmenter nos recettes sans augmentation de la fiscalité.
- Faire des économies dans les dépenses de fonctionnement sans entraîner une diminution du service aux citoyens et citoyennes mais bien une diminution de la facture énergétique (plan climat), le refus de dépenses de prestige (voitures de fonction, frais de représentation,...).
- Amplifier les « budgets genrés » afin de garantir que les moyens communaux soient équitablement répartis entre les femmes et les hommes.
- Mettre en place des budgets participatifs avec la population.